

# **LE TIBET**

## **Et ses enjeux géopolitiques**

### **pour la Chine et l'Inde**

Mémoire de géopolitique  
du Chef de Bataillon Pierre-Benoît CLEMENT  
dans le cadre de l'étude dirigée  
“Géopolitique et identités ethno-culturelles”

Directeur : Monsieur Yves PLASSERAUD  
Président du Groupement pour les Droits des Minorités

Avril 2001

## Sommaire

### Partie I :

#### La situation géostratégique

L'espace géographique

Les ressources naturelles et leur exploitation

### Partie II :

#### Le Tibet, perpétuel objet de convoitise

La monarchie

La division du royaume

Dalai Lama, Qoshot et aristocratie

Les Dalais Lamas enfants

Le Tibet entre l'Angleterre et la Chine

La fin du vieux Tibet

### Partie III :

#### La dimension internationale

La position chinoise

Les aspects politiques

# INTRODUCTION

Le Tibet a longtemps fait rêver. Depuis 1959 et l'exil de son chef d'état, le XIV<sup>ème</sup> Dalai Lama, le rêve est devenu cauchemar. Le pays a longtemps été une puissance politique de première grandeur en Asie et l'introduction du bouddhisme au VIII<sup>ème</sup> siècle, puis son installation durable au XI<sup>ème</sup> siècle, n'ont guère changé son influence. Fondé sur une société unissant subtilement nobles et religieux, ce rayonnement s'est étendu sur l'ensemble de l'Asie. Cependant les relations entre le Tibet et les pays riverains ont toujours été complexes et le "pays des neiges" a toujours représenté un enjeu géostratégique certain.

Sujet d'actualité à plus d'un titre, il semblait correspondre au cadre de l'étude sur le thème "géopolitique et identité ethno-culturelles".

En effet, la géopolitique pouvant se définir comme "l'étude des rapports entre les données de la géographie et de la politique des Etats"<sup>1</sup>, la situation du Tibet était donc particulièrement adaptée à une réflexion dans ce domaine. D'autre part le peuple tibétain dispose d'une identité propre. En effet si l'on considère comme l'identité "le processus de construction de sens à partir d'un attribut culturel, ou d'un ensemble cohérent d'attributs culturels, qui reçoit priorité sur toutes les autres sources"<sup>2</sup>, la culture tibétaine et principalement le bouddhisme tibétain permettent bien de définir une identité et méritent que l'on s'y intéresse.

Si, jusqu'aux années quatre-vingt, la problématique pour les dirigeants du Tibet était de sensibiliser la communauté internationale pour faire découvrir la situation particulière du pays, force est de reconnaître qu'aujourd'hui la question à se poser est celle de l'avenir du peuple tibétain en tant qu'identité ethno-culturelle.

Pour nous aider dans cette réflexion, nous étudierons dans un premier temps la situation géostratégique de cette région et par-là même les enjeux et les intérêts qu'elle peut représenter pour la Chine. Une deuxième partie rappellera l'histoire mouvementée du "pays des neiges" de son origine telle qu'elle est connue aujourd'hui à l'invasion chinoise, l'exil et ses conséquences. Elle permettra de replacer dans leur contexte les liens ou relations qui ont existé entre cette région, ses voisins locaux ou de circonstances, ainsi que l'évolution de sa création identitaire. Enfin, nous

---

<sup>1</sup> Dossier guide "géopolitique et stratégie" Collège Interarmées de Défense 2000-2001

<sup>2</sup> CASTELLS M. 1999. "Le pouvoir de l'identité", Fayard Paris.

étudierons plus en détails la dimension internationale du problème tibétain de nos jours.

# **Partie 1 : La situation géostratégique**

## **1.1 l'espace géographique**

### **1.1.1 La topographie du Tibet**

Traditionnellement on distinguait au Tibet trois régions : l'U-Tsang délimité par les chaînes montagneuses de l'Himalaya, du Karakoram et du Kulun, il comprend la partie méridionale et centrale du pays ; l'Amdo comprend la partie nord-est du pays ; le Kham comprend la partie sud-est du pays. La "Région Autonome du Tibet" (RAT) déclarée par les Chinois depuis 1950 correspond approximativement à la seule région de l'U-Tsang, les autres ayant été rattachées à des provinces chinoises. Dans ce document lorsque nous parlerons du Tibet, il s'agira du territoire d'origine constitué des trois régions citées ci-dessus, nous utiliserons le terme de RAT pour évoquer le Tibet tel qu'il a été redessiné par les Chinois.

Le Tibet, avec une superficie totale de 2,47 millions de kilomètres carrés, s'étend d'est en ouest sur une distance d'environ 2400 km, et du nord au sud sur environ 1000 km Il constitue la partie prédominante de la région himalayenne où se concentre le plus grand nombre de hautes montagnes. En raison de sa situation et de sa géographie, le Tibet s'étend sur plusieurs régions géographiques.

La plaine du nord, ou Chang Thang, est un plateau aride, traversé par de petites vallées et parsemé de lacs à des altitudes de 4500 m. La majeure partie de cette région se situe dans le désert d'Asie centrale et connaît une pluviométrie annuelle inférieure à 10 cm. Le climat rigoureux et l'altitude de cette région expliquent sa pauvreté en forêts, mais elle se distingue par sa richesse en pâturages extensifs et en prairies.

Le Tibet méridional est constitué en majeure partie des montagnes transhimalayennes, de la vallée du Brahmapoutre et de ses affluents. L'altitude varie de 1000 à 6000 m, mais environ 75% de cette région se situe à une altitude supérieure à 4000 m. La pluviométrie y est variable. L'utilisation des sols varie des hautes prairies, où l'économie repose sur l'élevage, aux larges vallées issues de l'érosion des fleuves où l'on pratique une agriculture montagnarde de subsistance sur des petites surfaces de terre arables. Des forêts denses de feuillus et de conifères recouvrent 10% des vallées fluviales à l'est. Cette région constitue environ 25% de la superficie totale de Tibet.

Le Tibet oriental est une région de profondes vallées et de montagnes, elle est traversée par trois importants réseaux fluviaux : le Machu (Fleuve Jaune), le Mékong et le Driчу (Fleuve Bleu). Certaines vallées sont extrêmement profondes et leur fond se situe à une altitude variant de 1000 à 3000m. Les forêts denses à feuillage persistant ou les forêts humides à feuillage caduque dominent la région. Le Tibet oriental possède les facteurs naturels les plus favorables à une agriculture intensive.

### **1.1.2 Les intérêts pour la Chine**

Le gigantesque bloc montagneux de plus de 2 millions de km<sup>2</sup> constitué par le Tibet représente pour la Chine un enjeu géostratégique essentiel, perçu comme une menace qu'il est nécessaire de contrôler. Cette région, qui surplombe littéralement de ses hauts plateaux la Chine peuplée et où les deux plus grands fleuves du pays prennent leur source représenta tout au long de l'histoire un danger pour les Chinois.

#### 1.1.2.1 Une région tampon

La première raison est sans doute la défiance vis à vis de l'Inde. Si l'Inde de 1950, qui espérait encore s'entendre avec la Chine réunifiée, réagit faiblement à l'occupation chinoise, la menace géopolitique constituée par la présence de troupes chinoises à sa frontière lui apparut bientôt clairement. La réalité de cette menace allait être amplement démontrée par la guerre de 1962, au cours de laquelle les troupes chinoises menacèrent de couper du pays son coin nord-est (et notamment l'Assam), avant de recevoir l'ordre de se retirer. Au fur et à mesure, le soutien de New Delhi à l'idée d'un Tibet indépendant s'affirma plus clairement. Celui-ci constituerait un état-tampon entre Inde et Chine, rôle que joue la Mongolie entre la Chine et la Russie. Lorsqu'en 1959 le Dalai Lama fuit Lhasa, c'est en Inde qu'il trouva refuge. Et quarante ans plus tard, ce chef de gouvernement en exil est toujours hébergé par New Delhi, ce qui constitue aux yeux de Pékin une mise en cause délibérée de sa souveraineté. Du côté indien, les récriminations, tout aussi sérieuses, portent sur l'occupation de la Chine de territoires contestés. C'est elle qui fut à l'origine de la guerre de 1962, lorsque New Delhi se rendit compte que Pékin avait construit une route stratégique, reliant le Xinjiang au Tibet, 50 kilomètres au sud de ce que l'Inde considère comme sa frontière. Le conflit facilement gagné par la République populaire lui permit d'occuper les 43000 km<sup>2</sup> de l'Aksai Chin, région enjeu de la discorde, et traversée par la route chinoise. Quarante ans plus tard, là aussi, les troupes de Pékin tiennent toujours cette zone désolée, mais d'autant plus

sensible pour New Delhi qu'elle est proche de la ligne de partage contestée du Cachemire entre Indiens et Pakistanais.

#### 1.1.2.2 Un espace à l'abri de tout contrôle

Une autre raison est l'exploitation de cet immense espace à des fins militaires ou pseudo-militaires. Depuis l'occupation du Tibet par la Chine, la présence militaire chinoise n'a cessé de se renforcer. Nous savons aujourd'hui que plusieurs sites de stockage et de tir d'armes nucléaires ont été établis sur le haut plateau. Cinq bases de missiles ont été repérées par les services de renseignements indiens à Kongpo Nyatri, Powo Tamo, Rudok, Golmud et Nagchuka. Ce dernier site serait même devenu la plus importante base nucléaire de la Chine Populaire. Plusieurs missiles de types intercontinentaux, de moyenne portée et de portée intermédiaire seraient entreposés dans ces différentes bases. D'autre part, plusieurs manœuvres militaires destinées à tester une défense chimique tout azimut en haute altitude ainsi que l'efficacité d'équipements venant d'être mis au point sont rapportées régulièrement par le quotidien de l'Armée Populaire de Chine. De plus plusieurs témoignages font état de zones interdites aux populations civiles dans le nord-est de la RAT ce qui confirmerait l'inquiétude liée aux expérimentations nucléaires dans ce secteur et au stockage de déchets radioactifs. Si nous disposons de très peu d'informations précises sur les emplacements où seraient entreposés ces matériaux, nous pouvons néanmoins évoquer la signature d'accords avec des pays qui se proposent d'exporter leurs déchets pour qu'ils soient stocker sur le territoire chinois.

Ainsi force est de constater que les intérêts géostratégiques chinois dans la région sont nombreux. Il serait possible d'évoquer aussi le potentiel de développement économique futur que représente ce haut plateau où le revenu par habitant est un des plus faible du monde.

## **1.2 Les ressources naturelles et leur exploitation**

### **1.2.1 Les richesses du sol**

#### **1.2.1.1 L'agriculture**

Le Tibet abonde en terrains de pâture. Ceux-ci composent 70% de la superficie totale du pays. Les principaux pâturages comprennent des prés de type alpin, des terrains d'arbrisseaux de montagne, des bois clairsemés et des déserts de montagne. Plus des trois-quarts de ces terres sont consacrés aux pâtures où vivent quelque 70,2 millions d'animaux. Aux cours des dernières décennies, l'intervention de l'homme a

entraîné un appauvrissement de ces sols qui ne supporteraient pas d'être utilisés de telle façon à long terme. La cause principale de cette dégradation est le surpâturage provoqué par la mise en culture des bas pâturages d'hiver ou leur utilisation à d'autres fins. Des expériences ont été tentées sur ces terres, telles la pose de clôtures, l'ensemencement artificiel, le contrôle ou l'élimination d'animaux sauvages, sans grand succès. Dans certains cas, de telles interventions, bien que destinées à revaloriser les terres, n'ont fait qu'aggraver le problème.

#### 1.2.1.2 L'exploitation forestière

Bien qu'une grande partie du pays soit située à une altitude supérieure à 4000 m, le Tibet possède des forêts naturelles étendues dans des régions plus basses. Nous trouvons des arbres jusqu'à une altitude de 3800 m environ au sud, où le climat est humide et de 4300 m au nord, où le climat est demi-sec. Nous estimons que la surface boisée du Tibet a été divisée par 2 entre 1950 et 1990. Dans un grand nombre de régions aux vallées inaccessibles, les vieilles forêts denses aux arbres deux fois centenaires prédominent. La densité moyenne en bois est importante et atteint le chiffre le plus élevé du monde pour les conifères dans le U-Tsang. Un grand nombre de ces régions forestières ont des pentes très raides. Les risques de déstabilisation et d'érosion des pentes à la suite du déboisement sont proportionnellement accrus. Dans l'Amdo, le déboisement et la faible superficie des forêts sont considérés comme directement responsables de la perte de quarante millions de tonnes de terre par an des régions agricoles du bassin fluvial. Quoique bien des régions boisées du Tibet soient en retard du point de vue des infrastructures et installations modernes, elles ne sont pas pour autant inhabitées. Ces forêts furent surtout exploitées pour des raisons de subsistance jusqu'en 1959. Les méthodes modernes de gestion des forêts ou cycles rentables de coupe étaient inconnus jusqu'à l'occupation chinoise. La construction de routes et d'infrastructures forestières dans des régions inaccessibles a changé radicalement le mode d'exploitation des forêts. La réserve totale de bois estimée à 3,6 milliards de mètres cubes représente un attrait commercial important pour la Chine. En effet pour ce qui est de la proportion de régions boisées par rapport au nombre d'habitants, la Chine arrive en cent vingtième position mondiale, dans les années 80, elle fut le deuxième pays importateur de bois au monde.

## **1.2.2 Les ressources du sous-sol et énergétiques.**

### **1.2.2.1 Les minéraux**

Les éruptions et affaissements géologiques qui ont façonné le Tibet lui ont donné de considérables réserves en minéraux. Le minerai de fer et l'uranium constituent une proportion significative des réserves mondiales. Depuis le moyen-âge, quand le commerce des pierres et des métaux précieux tels que l'or, l'argent et la turquoise se faisait avec l'Inde et les pays avoisinants, le Tibet a été considéré comme un vaste gisement de minéraux importants. D'après de récentes estimations, les principaux gisements de bauxite, de borax, de chromite, de cuivre, d'or, d'argent, de fer, de lithium et d'uranium situés au Tibet représentent plus de 40% de la totalité des réserves dont dispose la Chine dans les conditions actuelles de l'occupation. De plus d'importantes réserves de pétrole, charbon, étain et zinc ont été découvertes en Amdo et en U-Tsang.

L'exploitation systématique et à large échelle commença au Tibet dans les années 60 avec l'expansion de la présence chinoise et son infrastructure. Aujourd'hui, l'exploitation minière et l'extraction de minerais représentent l'activité économique la plus importante du secteur industriel de l'U-Tsang et de l'Amdo. Le nombre de travailleurs dans ce secteur est faible par rapport au secteur agricole, la plupart des emplois et des bénéfices revenant aux ouvriers et aux entreprises chinoises. Dans ces régions, l'exploitation minière a souvent bouleversé l'agriculture, les forêts et les routes qui entraînaient des coûts sociaux estimés plus élevés que les bénéfices provenant de cette exploitation. A quelques exceptions près, l'éloignement et l'inaccessibilité des réserves minières du Tibet ont plus ou moins restreint l'extraction commerciale pendant les deux décennies qui ont suivi l'occupation de 1950. Aujourd'hui la situation évolue rapidement. La politique chinoise d'exploitation effrénée des ressources tibétaines, appuyée par un réseau routier destiné en partie à relier les régions minières du Tibet aux zones industrielles et aux marchés de la Chine à l'est, a jeté les bases de projets miniers de grande envergure.

### **1.2.2.2 Les capacités hydrauliques**

Grâce à leurs volumes substantiels et à leurs fortes pentes, les rivières du Tibet offrent un énorme potentiel de production hydroélectrique. Rien qu'en U-Tsang, les ressources exploitables en énergie hydraulique sont d'environ 200 000 mégawatts et la totalité des ressources exploitables pour l'ensemble du Tibet est évaluée à plus de

250 000 mégawatts. Le potentiel d'énergie hydraulique à faible rendement (SHP - inférieur à 10 mégawatts) en est d'environ 15 %, ou de 30 000 mégawatts pour le U-Tsang et 35 000 à 40 000 mégawatts pour l'ensemble du Tibet. Or l'énergie provenant uniquement des petites ressources hydrauliques suffit largement aux besoins et à la population actuelle du haut plateau puisque le rendement potentiel des sources d'énergie hydraulique à faible rendement est de 58,5 kilowatts par personne. Les estimations actuelles des installations en place suggèrent que seulement 91 mégawatts, soit environ 0,3% du potentiel SHP de l'U-Tsang étaient utilisés en 1984. Cela représentait 80% de la production électrique totale de 113 mégawatts de la province. La production totale d'électricité par an en U-Tsang est de 230 millions de kilowattheures, tandis que pour l'Amdo elle est de 820 millions de kilowattheures. Malgré le potentiel inexploité d'énergie hydraulique de faible rendement non perturbant et inoffensif pour l'environnement, de plus vastes projets hydrauliques sont en voie de réalisation. Il est clair que le potentiel d'énergie hydraulique du Tibet est une ressource mondiale importante. Il constitue une large part des 436 000 mégawatts du potentiel attribué à la "Chine". Considéré séparément des réserves réelles de la Chine, il représente un potentiel d'énergie hydraulique plus important que celui de n'importe quel pays du monde, dépassant le Brésil, le Canada ou les Etats-Unis.

## **Partie 2 : Le Tibet, perpétuel objet de convoitise**

Peu de pays ont une histoire aussi profondément conditionnée par la géographie que le Tibet. Cet énorme plateau, qui occupe le centre de l'Asie, offre des conditions de vie pénibles. L'agriculture est limitée aux vallées des grands fleuves, tandis que les parties plus hautes ('brog) ne permettent que l'élevage. La population, faible en termes absolus, se concentre dans les vallées; elle est peu nombreuse et totalement ou partiellement nomade dans les 'brog. Ces conditions comportent des conséquences de plusieurs ordres. Avant tout, l'émiettement du pays, où chaque vallée tend à former une unité territoriale. Cela est la règle presque absolue au Tibet oriental; seule dans le Tibet central l'existence de la grande vallée du Brahmapoutre a permis de temps en temps la formation d'un pouvoir central.

Dès les origines, la structure sociale a été féodale; par la suite, une aristocratie monastique s'est ajoutée à la noblesse laïque, sans que soient profondément

modifiées les conditions de vie du peuple. Cette aristocratie se recrutait presque exclusivement chez les cultivateurs des vallées; la société des pasteurs ne comprenait pas de nobles et n'était pas dirigée par une aristocratie. La prédominance économique et sociale des sédentaires est absolue; l'histoire du Tibet a été faite par les agriculteurs et non par les éleveurs.

L'altitude du pays, la rareté et la difficulté des voies d'accès ont contribué à préserver le Tibet de maintes invasions. D'un autre côté, le faible potentiel démographique n'a pas permis au pays de se livrer à l'expansion militaire; la seule mais très importante exception est la période monarchique (VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.), où l'impérialisme d'une envergure panasiatique a bénéficié d'un moment historique et de conditions internes exceptionnelles. Depuis la pénétration définitive du bouddhisme au XI<sup>e</sup> siècle, le Tibet est devenu objet, et non sujet, d'histoire. Il peut paraître singulier qu'un pays aussi pauvre ait fait l'objet d'invasions. Le motif en était qu'il servait de refuge à une religion, le bouddhisme, qui à diverses époques déploya une intense activité missionnaire au-dehors; plus tard, la position stratégique du Tibet au centre du continent y contribua aussi. La Chine au XVIII<sup>e</sup> siècle établit son contrôle sur le Tibet pour empêcher que le Dalai Lama, qui était aussi le chef spirituel des Mongols, ne tombât sous des influences hostiles. De même, aux environs de 1900, l'Angleterre intervint militairement pour éviter que l'influence russe ne s'y établît. Quand le Tibet se trouvait enserré entre des voisins en phase d'expansion, le but de ceux-ci n'était pas de le soumettre, mais d'empêcher les autres de le faire. Cette limitation d'intérêt sauvait l'autonomie interne du pays, mais pas son indépendance.

## **2.1 La monarchie**

### **2.1.1 Les origines de la structure féodale**

On ne connaît presque rien de la préhistoire du Tibet; l'archéologie en est encore à ses débuts, et les quelques trouvailles de l'Amdo et de Nyalam aux confins népalais sont trop minces pour qu'on puisse en tirer des conclusions. En ce qui concerne les légendes tibétaines des origines, les études critiques de ces dernières années permettent de tracer un tableau assez précis. Selon les anciens mythes, les habitants primitifs, issus de l'union d'un singe avec une ogresse des rochers, auraient reçu une organisation sociale et politique d'un être semi-divin, Nyatri Tsenpo, descendu du ciel au moyen d'une corde céleste. A ce fondateur mythique de la nation

et de l'état vingt-sept rois auraient succédé jusqu'au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle. En réalité, la légende concerne une petite principauté située dans la vallée de Yarlung, dans le Tibet méridional. A la fin du V<sup>e</sup> siècle, sa dynastie aurait été remplacée par une autre, originaire du Kong-po, ce qui amena la formation d'une confédération féodale comprenant la partie centrale du pays et gouvernée quatre générations plus tard par le roi Namri Leuntsen (fin du VI<sup>e</sup> s.). Vainqueur d'une alliance des princes restés indépendants, il acheva l'unification du pays, qui avec lui entre dans la pleine lumière de l'histoire. La monarchie tibétaine avait à ses débuts une structure nettement féodale qu'elle conserva jusqu'à la fin, caractérisée par la prééminence du Grand Ministre, qui très souvent était le chef de la famille à laquelle appartenait la reine.

### **2.1.2 Les premiers conflits**

Au V<sup>ème</sup> siècle Songtsen Gampo fit entrer le Tibet dans le jeu des puissances de l'Asie centrale et en 634 noua pour la première fois des relations, d'abord amicales, avec la Chine. En partie sous l'influence chinoise, il donna à l'état tibétain une ébauche d'organisation centrale. Il bâtit une capitale, Lhasa, d'abord simple centre administratif, tandis que le roi continuait à se déplacer entre résidences d'été et d'hiver, dans une transhumance à caractère désormais sacré. On lui doit aussi l'élaboration d'une écriture, adaptée d'un alphabet indien; il y eut peut-être même quelques premiers contacts avec le bouddhisme indien et chinois. A sa mort, son œuvre fut continuée par son ministre mGar, qui en 654 procéda à un premier recensement de la population; après la conquête du royaume des Tuyuhun dans le Kokonor, il entama une politique d'expansion en Asie centrale. Ses fils continuèrent cette politique avec beaucoup de succès; en 670, les Tibétains achevaient la conquête du bassin du Tarim en remportant la grande victoire de Dafeichuan sur une armée chinoise. Toutefois, les mGar ne purent maintenir leur position après la conquête chinoise de l'Asie centrale et furent renversés par la noblesse, qui en 698 rétablit le pouvoir royal. L'expansion se poursuivit au siècle suivant, à l'aide d'une adroite diplomatie, qui parvint à conclure des alliances avec les Arabes du Turkestan et le royaume de Nan Zhao dans la Chine du sud-ouest. L'apogée de la monarchie se situe sous le règne de Trisong Détseng, qui profita de l'écrasement des Chinois par les Arabes à la bataille de la rivière Talas et de la grande révolte de An Lushan pour arracher aux Chinois, en vingt-cinq ans de guerre, la plus grande partie du bassin du

Tarim. De considérables portions de la Chine occidentale passèrent aussi sous la domination des Tibétains, qui en 763 s'emparèrent même pour un moment de la capitale chinoise Chang'an. Mais cette expansion finit par éveiller l'envie de ses voisins et amena la rupture avec le Nan Zhao et les Arabes. L'essor de la puissance tibétaine était brisé et une sorte d'équilibre s'établit. A Trisong Détseng sont dues deux mesures d'une importance capitale pour le développement de la civilisation tibétaine : la proclamation officielle du bouddhisme comme religion d'état et l'adoption du bouddhisme indien après une discussion publique entre maîtres chinois et indiens. En même temps fut mise en œuvre la traduction du canon bouddhique indien. Comme conséquence, le Tibet gravita pendant des siècles dans l'orbite culturelle de l'Inde.

### **2.1.3 L'influence bouddhiste**

Cependant, le développement de l'organisation politique n'allait pas de pair avec le progrès culturel, malgré le caractère sacré du roi, le pouvoir effectif était aux mains des ministres et de l'aristocratie, réunis deux fois par an dans des assises générales. Pour trouver un appui en dehors de la noblesse et contre elle, les successeurs de Trisong Détseng favorisèrent les missionnaires indiens du bouddhisme et les moines tibétains ordonnés par eux. Il s'ensuivit une tension croissante à l'intérieur, qui paralysa l'action militaire au-dehors. En 822, le Tibet dut signer un traité de paix définitif avec la Chine, dont le texte bilingue existe toujours, gravé sur une stèle à Lhasa. La sourde lutte entre le parti bouddhiste et la plupart des nobles, partisans de la vieille religion nationale, aboutit à l'assassinat du roi bouddhiste Ralpatchen. Son frère Glang-dar-ma entreprit une véritable persécution de la religion indienne, mais il périt assassiné par un moine. La monarchie ne put résister à ces secousses, une guerre de succession éclata et l'institution monarchique finit par s'écrouler. Les provinces d'Asie centrale et de Chine furent perdues. Le Tibet même fut divisé entre un grand nombre de principautés rivales et l'aristocratie triompha. Les descendants de l'ancienne dynastie ne purent se maintenir que dans les royaumes occidentaux de Guge jusqu'en 1630 et du Ladakh jusqu'en 1841, ainsi que dans le domaine semi-autonome des chefs de Lhagyari jusqu'en 1959.

## **2.2 La division du royaume**

### **2.2.1 "la deuxième diffusion de la Loi"**

La période qui s'étend de 850 à 1050 est fort obscure. On a peu de renseignements sur l'histoire politique. On est mieux informé sur les événements religieux. Le bouddhisme, persécuté et presque annihilé, reprit lentement pied dans le Tibet central, grâce à l'activité de Blachenpo et de Klumes, c'était toujours l'école bouddhiste du temps de Trisong Détseng, celle dont les adeptes furent appelés plus tard les Anciens. Une deuxième vague de pénétration se produisit au XI<sup>e</sup> siècle, puissamment soutenue par les rois de Guge, qui espéraient peut-être étendre ainsi leur influence politique. Cet espoir fut déçu, mais la "deuxième diffusion de la Loi" eut une influence capitale sur les fondements mêmes de la vie politique du pays, dès lors, l'histoire du Tibet fut surtout l'histoire de l'église bouddhiste au Tibet. La plupart de ses écoles apparurent aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, chacune d'elles étant organisée par de grands monastères, enrichis par de considérables donations de terre. Comme de droit, cette importance religieuse et économique croissante impliquait une influence politique. A côté de la noblesse, qui possédait de grands domaines, les monastères devinrent des centres de pouvoir, dont les nobles recherchaient l'alliance au cours de leurs querelles incessantes. Jusqu'en 1950, les deux pôles de l'histoire tibétaine furent l'aristocratie et les couvents.

### **2.2.2 Des successions difficiles**

Dans cette société complexe et dans un pays où le pouvoir politique était pulvérisé, aucun centre de rassemblement ne pouvait se former spontanément. Si une ébauche d'unification se dessina, ce fut seulement sous la pression de l'étranger. Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, les Mongols de Gengis Khan et de ses successeurs, devenus maîtres de toute l'Asie centrale, s'intéressèrent au Tibet. Pour prévenir une invasion qui s'annonçait désastreuse, les nobles et les abbés des grands monastères chargèrent le Sakya Pandita, chef d'une des sectes les plus influentes, de traiter avec les Mongols. Sakya Pandita conclut en effet un accord par lequel le Tibet reconnaissait la suzeraineté mongole. En même temps, il en profita adroitement pour se faire nommer représentant du Grand Khan au Tibet. En pratique, les abbés de Sakya, dont la dignité était héréditaire dans la famille Kheun, devinrent les chefs reconnus du pays, au moins dans le Tibet central. La suzeraineté des Mongols de Chine (dynastie Yuan) fut d'abord effective, mais ne pesa pas lourdement. Le neveu

de Sakya Pandita, était un favori de Khubilai Khan, pour lequel il créa un alphabet mongol dérivé de l'écriture tibétaine. L'empereur lui octroya formellement le pouvoir temporel sur les treize districts du Tibet central, créant ainsi le premier gouvernement théocratique du pays. Le contrôle impérial resta d'abord assez étroit, et les recensements de 1268 et de 1287 en donnèrent la mesure. Mais, après la mort de Khubilai, l'emprise mongole se relâcha lentement.

### **2.2.3 Les premiers Dalais Lamas au pouvoir**

Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, quand il fut désormais clair que les Yuan étaient ébranlés par l'opposition nationale chinoise, l'aristocratie tibétaine se dressa contre la domination des Sakya. A la tête du mouvement était la famille Lang du couvent de P'hagmodrou. En peu de temps, Lang Djangchoub Gyaltzen étendit son pouvoir sur tout le Tibet central. Il se réclamait des traditions de l'ancienne monarchie et il donna au pays une organisation nouvelle en le divisant en districts administratifs qui ne tenaient guère compte des domaines de l'aristocratie. Mais l'hérédité de leur fonction, accordée peu après aux gouverneurs, rendit vaine cette ébauche de centralisation et aboutit simplement à la création d'une nouvelle aristocratie à la place de l'ancienne. Les P'hagmodroupa cherchèrent un appui auprès de la nouvelle dynastie chinoise des Ming. Cependant, quoique affectant de maintenir les droits de suzeraineté jadis détenus par les Mongols et en octroyant des titres sonores à huit chefs de secte ou de sous-secte, les Ming n'intervinrent jamais directement au Tibet.

Le pouvoir des P'hagmodrou ne survécut pas longtemps à Djangtchoub Gyaltzen, après une courte renaissance des Sakyapa, il passa aux mains des princes de Rinpoung, dont l'autorité ne s'exerça jamais au-delà des limites de la province du U-Tsang. Entre-temps, la réforme de Tsongkhapa avait abouti à la formation de la secte des Guéloupa. Dotés d'une organisation solide et d'une discipline rigoureuse, dirigés par des chefs non pas héréditaires mais qui se succédaient par incarnation, les Bonnets jaunes (comme les appellent les Chinois et les Européens) se tinrent longtemps à l'écart des compétitions politiques. Ce n'est qu'après la fin du XV<sup>e</sup> siècle qu'ils entrèrent dans l'arène, et bientôt la lutte resta limitée aux Guéloupa et à la secte rouge des Karmapa; cette dernière était soutenue par les princes de Shigatse, qui en 1565 avaient remplacé les princes de Rinpoung dans le U-Tsang. Le troisième Gyelwa Rinpoche, chef suprême des Jaunes, ne put surmonter cette opposition et finit par chercher un appui en dehors du Tibet. Il le trouva chez le prince mongol

Altan-khan, qui, en 1578, lui décerna le titre mongol de Dalai Lama, titre sous lequel lui et ses successeurs furent désormais connus, surtout à l'étranger. Toutefois, les interventions mongoles ne firent d'abord qu'accroître la confusion, et les Guélounga connurent des situations très difficiles. Les choses ne changèrent qu'avec le cinquième Dalai Lama, Ngawang Lobsang Gyamtso, que les Tibétains appellent à juste titre le Grand Cinquième. Après quelques expéditions sans effet des Khalkha, il trouva un protecteur efficace en Gushri khan, le chef des Mongols Qoshot qui venaient d'immigrer dans le Kokonor. En 1640-1641, Gushri khan détruisit la puissance du prince de Beri au Tibet oriental, dernier défenseur de la religion Bonpo. L'année suivante, il entra dans le Tibet central, défit le prince de U-Tsang et conquiert toute la région, dont il fit donation au Dalai Lama en se réservant la souveraineté militaire. Ainsi naquit en 1642 le pouvoir temporel des Dalai Lamas.

## **2.3 Dalai Lamas, Qoshot et aristocratie**

### **2.3.1 Le Dalai Lama, maître spirituel et temporel**

A cette époque, on ne concevait pas encore que le Dalai Lama pût s'occuper de questions administratives, en conséquence, il délégua ses pouvoirs. Comme les Qoshot, nomades, vivaient sous la tente au nord de Lhassa qu'ils visitaient rarement, le pouvoir effectif du Dalai Lama ne fit que croître. Les sectes rouges, qui ne subirent pourtant pas de persécutions, furent rigoureusement exclues de la vie politique, qui était entièrement aux mains des Jaunes. Le Dalai Lama accorda à son vieux maître, l'abbé de Tashilhunpo, le titre de Panchen Rinpoche, en faisant de lui son pair dans le domaine spirituel, mais il était considéré comme étant trop au-dessus des questions mondaines pour s'en occuper. Les Panchen, s'ils essayèrent de temps en temps de jouer un rôle politique, restèrent en définitive toujours confinés au domaine religieux. Les relations avec l'étranger devinrent plus fréquentes, en 1651-1653, le Dalai Lama se rendit en Chine, accueilli par l'empereur avec beaucoup de déférence.

### **2.3.2 L'interventionisme de Pékin**

En 1679, le Grand Cinquième, fatigué et vieilli, céda tous ses pouvoirs au régent Sangyé Gyamtso et se retira pour s'adonner à la contemplation mystique jusqu'à sa mort. Le régent était une figure marquante, écrivain de talent et homme d'état rusé et énergique. Il sut maintenir une neutralité difficile entre les Dzungar et l'empereur mandchou Kangxi. Avec la guerre de 1681-1684, il enleva le Tibet occidental au Ladakh. En même temps, il découvrait et éduquait en secret le sixième

Dalai Lama, tout en prétendant que le cinquième Dalai Lama vivait encore dans sa retraite; en 1697 seulement, il dut renoncer à cette fiction et proclamer le nouveau pontife.

La situation changea quand, en 1702, un nouveau chef Qoshot, Lajang khan, entreprit de relever son autorité, qui était devenue presque nominale. Sangyé Gyamtso fut mis à mort, le Dalai Lama déclaré illégitime et envoyé en Chine, il mourut en route. Un Dalai Lama fantoche installé par Lajang khan eut peu de partisans, et un prétendant fut reconnu et protégé par les Mongols du Kokonor. Les Dzungar profitèrent de la querelle pour envoyer un petit corps d'armée qui en 1717 tua Lajang khan et s'empara de Lhassa. La réponse de l'empereur Kangxi fut immédiate. Les forces impériales entraient à Lhassa en amenant le jeune prétendant du Kokonor.

Le septième Dalai Lama ne fut pas rétabli dans le pouvoir temporel et le gouvernement fut confié d'abord à un Conseil d'État composé des chefs de la haute aristocratie. Paralysé par ses discordes internes, ce régime s'écroula en 1727 quand son président fut assassiné par les membres du Conseil. De la guerre civile acharnée qui s'ensuivit sortit victorieux un noble du U-Tsang, P'holané Seunam Tobgyé, qui châtia les meurtriers et devint souverain du Tibet avec le titre chinois de wang (prince ou roi) et l'appui de l'empereur, le Dalai Lama fut exilé pendant cinq ans au Tibet oriental. P'holané donna au Tibet presque vingt ans de paix et de bien-être. Cependant, cette résurrection de la monarchie laïque n'avait pas de racine dans le pays et ne put se consolider, en 1750, le successeur de P'holané, qui intriguait contre la Chine, fut tué par les résidents impériaux (ambans), qui tombèrent à leur tour massacrés par la foule ameutée. Le Dalai Lama rétablit l'ordre, et une commission impériale, qui arriva à Lhassa peu après, réorganisa le gouvernement en lui donnant la forme qu'il garda jusqu'à 1912. Les Dalai Lamas redevinrent les chefs de l'état. Un régent, choisi parmi un nombre très restreint d'abbés de grands monastères, gouvernait pendant la minorité du Dalai Lama. Un conseil de quatre ministres (bka'blon), trois séculiers et un moine, représentant les intérêts de l'aristocratie, aidaient le Dalai Lama ou le régent. Le gouvernement tibétain jouissait d'une large autonomie, les ambans se limitant à le surveiller et à informer l'empereur.

### **2.3.3 L'étai chinois se resserre**

Cet équilibre, assez bien conçu entre les facteurs principaux de la vie locale, se maintint pendant quelque quarante ans, mais ne résista pas à la crise sérieuse qui éclata en 1788. Les Gorkha, maîtres du Népal depuis, entrèrent en conflit avec Lhasa pour des raisons surtout économiques et financières. Un commissaire impérial corrompu, d'accord avec les bka'blon, acheta la retraite des forces gorkha en promettant un tribut, dont la première annuité seule fut payée. En 1791, nouvelle invasion gorkha et sac du couvent de Tashilhunpo. Alors l'empereur Qianlong intervint. Une armée impériale, commandée par le général Fu, Kang'han, refoula les Népalais jusqu'aux portes de Kathmandu et les obligea à signer la paix. En cette occasion, le contrôle chinois sur le gouvernement tibétain fut resserré et les ambans reçurent le droit d'intervenir dans les détails de l'administration. Les réincarnations des Dalai Lamas et d'autres grands lamas devaient être choisies en tirant au sort le nom d'un candidat sur trois, en présence des ambans. La réservation d'un siège de bka'blon pour les lamas fut abolie, tandis que le cercle des grandes familles, parmi lesquelles les ministres étaient choisis, fut considérablement élargi. Ces réformes avaient pour but de diminuer le pouvoir du clergé en faveur de l'aristocratie et des représentants impériaux.

## **2.4 Les Dalais Lamas enfants**

### **2.4.1 Des régences mouvementées**

Somme toute, le XIX<sup>ème</sup>.siècle fut une période de calme et de stagnation. Les Dalai Lamas devaient recevoir les pleins pouvoirs à l'âge de dix-huit ans. Mais ils n'atteignaient pas cet âge, ou bien mouraient après quelques mois d'un règne nominal. Ainsi le Tibet était gouverné en permanence par les régents. La figure la plus marquante parmi ces princes de l'Eglise est peut-être celle de Samati Pakshi, qui gouverna le pays de 1819 à 1844. Il déjoua la tentative que fit Gulâb Singh, raja de Jammu et maître depuis peu du Ladakh, de conquérir le Tibet occidental une contre-invasion tibétaine au Ladakh échoua misérablement, après quoi le statu quo fut rétabli. Ce mince succès de Samati Pakshi et la longue durée de son gouvernement réveillèrent les jalousies des nobles, qui se plainquirent à Pékin, le régent fut déposé et exilé par le commissaire impérial Qishan.

Un autre événement marquant fut la deuxième guerre népalaise. La paix imposait au Tibet un tribut annuel et accordait des privilèges d'exterritorialité aux

sujets népalais résidant à Lhassa. A cette époque, le personnage principal était le bka'-blon Shatra Wangtchouk Gyelpo. En 1858, le régent le destitua et l'exila; mais il fut vengé en 1862 quand le régent, incompetent et corrompu, fut renversé par une émeute des moines de Sera. Shatra prit sa place. Assez énergique, il organisa une petite armée qui mata la révolte antichinoise du Nyag-vallées au Tibet oriental, l'empereur en confia l'administration au gouvernement de Lhassa. Mais Shatra, déjà vieux au temps de sa prise de pouvoir, mourut en 1864, avant la conclusion de la campagne. Après lui, on revint aux régences ecclésiastiques.

#### **2.4.2 Le retour des Dalais Lamas au pouvoir**

En 1871, un moine ambitieux, Palden Teundroup, essaya de s'emparer du pouvoir, mais fut écrasé par les ambans, qui retrouvèrent un sursaut d'énergie. Cependant, leur influence déclinait lentement depuis que les guerres contre les Anglais et les Français ainsi que la révolte des Taiping avaient sapé la force de l'Empire. Après 1871, les signes de faiblesse se multiplièrent. Le treizième Dalai Lama, Thoubten Gyamtso, fut choisi sans tirage au sort. En 1877, le poste de bka'blon lama fut rétabli. En même temps se formait une sorte d'assemblée nationale, non officielle et non permanente, composée surtout de membres du haut clergé, elle était influente dans les moments de crise. Le treizième Dalai Lama prit le pouvoir en 1895, et une tentative de l'ex-régent de le remettre sous tutelle se solda par la mort de celui-ci en prison. Le clergé devenait à nouveau le vrai maître du Tibet, tout en ménageant la position de l'aristocratie.

### **2.5 Le Tibet entre l'Angleterre et la Chine**

#### **2.5.1 La reconnaissance internationale**

Depuis 1792, le Tibet s'était hermétiquement fermé aux étrangers, le clergé et le gouvernement impérial étant d'accord pour mener cette politique. Mais elle se heurtait de plus en plus à l'expansion anglaise. Pour les vice-rois de l'Inde britannique, qui se méfiaient des intrigues russes en Asie centrale, le Tibet était le glacis de la forteresse indienne et ils croyaient ne pouvoir s'en désintéresser. En 1861, ils imposèrent au Sikkim leur protectorat, que la Chine reconnut après quelques escarmouches de frontière. Un accord commercial conclu en 1893 resta lettre morte, parce que le gouvernement tibétain ignora simplement son existence. Les ambans avaient perdu presque toute leur autorité. Plusieurs avances anglaises pour nouer des relations au moins commerciales restèrent sans réponse. En 1903, le

vice-roi lord Curzon, le dernier des grands proconsuls anglais aux Indes, envoya à la frontière une mission dirigée par le colonel Younghusband, qui eut raison par la force de l'opposition tibétaine. Le 3 août 1904, les troupes anglaises entraient à Lhassa, que le Dalai Lama avait quitté pour se réfugier en Mongolie. Les autorités tibétaines durent signer un traité qui ouvrait certains points de la frontière au commerce indien, des agents de commerce anglais étaient placés à Gyantse et à Gartok, et le Tibet payait une indemnité. C'était la défaite, mais en même temps la reconnaissance d'un gouvernement tibétain sujet de droit international.

### **2.5.2 La récupération chinoise**

Cette tendance à l'élimination de la suzeraineté chinoise subit un brusque coup d'arrêt. La Chine, que Curzon et les Tibétains avaient affecté d'ignorer, sut s'insérer dans la question en traitant directement avec Londres, qui du reste avait subi plus qu'approuvé l'action agressive de Curzon. La convention de Pékin de 1906 confirmait l'accord anglo-tibétain, mais reconnaissait la suzeraineté chinoise et la fermeture du Tibet, tandis que l'accord russo-anglais de 1907 éliminait tout souci relatif à la sécurité de la frontière himalayenne. Ce fut la Chine qui récolta les fruits de la mission Younghusband. Entre-temps, le Dalai Lama était resté en Mongolie. En 1908, il se rendit à Pékin, où il fut reçu par l'empereur et l'impératrice mère. C'est alors que la dynastie mandchoue, déjà chancelante, tenta d'obtenir un succès éclatant à bon marché en établissant son contrôle sur le Tibet. La majeure partie du Tibet oriental fut placée sous l'administration chinoise directe. Un corps expéditionnaire marcha sur Lhassa, qu'il occupa en février 1910. Le Dalai Lama s'était enfui en Inde, où il resta comme hôte du gouvernement britannique. La situation changea soudainement avec la révolution chinoise et la chute de l'Empire. La garnison chinoise de Lhassa se révolta, fut battue par les Tibétains, capitula et fut rapatriée par la voie de l'Inde. Le Dalai Lama rentra dans sa capitale, où les partisans de la Chine furent durement châtiés.

### **2.5.3 L'indépendance**

Le Tibet avait gagné une indépendance de facto complète, bien que la fiction de la suzeraineté chinoise subsistât toujours en droit international. L'Angleterre essaya de régulariser la situation à la conférence tripartite de Simla, mais l'accord de 1914, qui reconnaissait l'autonomie presque totale du Tibet central, ne fut jamais ratifié par la Chine. Il constitua cependant le fondement des relations anglo-tibétaines

jusqu'en 1947. Les rapports avec la Chine restèrent longtemps hostiles. L'autorité du Dalai Lama était reconnue dans des zones de plus en plus étendues du Tibet oriental, à la faveur de l'anarchie qui sévissait en Chine. Quand le gouverneur de la province du Sichuan essaya de contenir l'expansion tibétaine, il fut battu et refoulé jusqu'à ses bases de départ. Le besoin en armes et en munitions qu'entraîna cette guerre incita le Dalai Lama à se tourner encore davantage vers la Grande-Bretagne, en 1920-1921, il reçut avec éclat la mission de sir Charles Bell. L'aide promise se réduisit à peu de chose, la Grande-Bretagne ne voulant pas prendre d'engagements sérieux. Quant au Dalai Lama, il ne désirait que les moyens nécessaires à l'entretien d'une petite armée semi-moderne destinée à tenir les Chinois en échec. Mais la collecte des fonds rencontra une sourde opposition, le Panchen Lama refusa toute contribution et s'enfuit en Chine, où il mourut quatorze ans plus tard. Quand en 1925 les officiers de l'armée essayèrent timidement de se soustraire au contrôle du clergé, ils se heurtèrent à une fin de non-recevoir et plusieurs unités furent dissoutes; dès lors, le Dalai Lama cessa de s'intéresser aux questions militaires. Dans ses dernières années, il devint plus conservateur et s'opposa à toute réforme. Il prit ses distances à l'égard de la Grande-Bretagne et essaya de pratiquer une politique d'équilibre malgré le conflit de 1932 sur la frontière chinoise. Homme de bon sens sinon de talent, le treizième Dalai Lama donna ses dernières années de paix au vieux Tibet. Il semblait être un vestige du moyen-âge resté vivant comme par miracle, en dehors du temps et de l'espace. Mais sa mort, en décembre 1933, marqua le déclin de cette période.

## **2.6 La fin du vieux Tibet**

L'assemblée nationale, selon l'indication du pontife mort, nomma comme régent le jeune incarné de Rvagreng. Sa tâche principale était la recherche de la nouvelle incarnation, recherche qui fut laborieuse et marquée par les pressions opposées de la Chine et de l'Angleterre, missions du général Huang Musong et de sir Basil Gould. Ce n'est qu'en février 1940 qu'il fut possible de proclamer formellement le quatorzième Dalai Lama, Tenzin Gyamtsho, né en 1935. Mais peu après, le régent, que les vieux moines soupçonnaient d'être payé par la Chine et de songer à des réformes, fut déposé et remplacé par l'incarné de Tagdrag. Le nouveau régent maintint la neutralité du pays durant la Seconde Guerre mondiale, tandis que le commerce tibétain, exportation de laine, de soude, de borax, etc., connaissait un essor extraordinaire.

### **2.6.1 L'invasion chinoise**

Mais, après 1945, l'équilibre délicat sur lequel reposait l'indépendance tibétaine s'effondra complètement. En 1947, les Anglais quittaient l'Inde et, en 1949 naquit la République Populaire de Chine. Depuis longtemps, les communistes chinois avaient déclaré qu'ils considéraient le Tibet comme partie intégrante de la Chine et les Tibétains comme l'une des cinq nationalités de la république. L'action diplomatique de l'inexpérimenté gouvernement tibétain fut faible et ne remporta pas le moindre succès, malgré les missions envoyées à la dernière heure aux États-Unis et en Inde. En 1950, l'armée chinoise attaquait Chabmdo, où les troupes tibétaines se débandèrent presque sans combattre. Ne pouvant attendre ni secours ni appui diplomatique de l'Occident ou de l'Inde, le Dalai Lama, déclaré majeur au moment de la crise, dut traiter avec la Chine, tout en se réfugiant à Yatung, sur la frontière indienne. Une mission tibétaine arriva à Pékin et y conclut l'accord du 23 mai 1951: le Tibet était intégré dans la République Populaire de Chine, qui assumait le contrôle de l'armée, des finances, de l'éducation et du développement économique et industriel, et garantissait le maintien des droits et de la dignité du Dalai Lama, ainsi que le respect de la religion et des monastères. L'armée chinoise entra à Lhassa, le Dalai Lama et le Panchen Lama, dont l'incarnation avait été retrouvée en Chine occidentale, y retournèrent.

Dans un premier temps, le compromis, que les deux parties s'efforçaient d'observer loyalement, fonctionna assez bien. Des réformes étaient inévitables, et les premières propositions furent même faites par le Dalai Lama, qui abolit la corvée et les dettes agraires et présenta un projet de redistribution graduelle des terres. Les Chinois, quant à eux, prônaient surtout les avantages de la science, de la technique et de l'éducation modernes. Ils lancèrent tout de suite un grand programme de construction routière, et dès 1954 le Tibet était relié à la Chine par les grandes routes du Sichuan à Lhassa et de Xining à Lhassa. Cette période de collaboration fut à son apogée lors de la longue visite que firent le Dalai Lama et le Panchen Lama à Pékin en 1954.

### **2.6.2 Un conflit de sociétés**

Toutes ces nouveautés, et en particulier l'idéologie marxiste, heurtaient la mentalité des paysans et surtout les moines, à qui la nouvelle éducation ôtait le contrôle de la jeunesse. Une résistance passive se dessina, puis, en 1956, les

premières actions de guérilla eurent lieu au Tibet oriental. Le gouvernement de Pékin réagit, d'une part en appliquant des mesures de répression, d'autre part en déclarant que les réformes étaient suspendues. Mais la situation devenait de plus en plus troublée, une psychose de crainte se répandait, des bandes partisans anticommunistes firent leur apparition même dans le Tibet central. La tension aboutit à une catastrophe. En mars 1959, une invitation du commandant de la garnison au Dalai Lama à se rendre à une représentation théâtrale dans les casernes chinoises fut interprétée comme une tentative de se saisir de sa personne. Une grande foule entoura le palais du Dalai Lama, tandis que les bataillons tibétains de l'armée chinoise faisaient défection. Sur l'avis des bka'blon et des chefs du clergé, le Dalai Lama quitta le palais en cachette et s'enfuit en Inde, accueilli avec honneur par le gouvernement indien, qui lui assigna une résidence à Dharamsala. Après son départ, le conflit éclata ouvertement à Lhassa, mais l'artillerie chinoise maîtrisa bientôt la résistance tibétaine. La guérilla dans le sud ne put se maintenir et fut réprimée par des troupes fraîches arrivées de Chine. La plupart des membres de la noblesse et du haut clergé, ainsi qu'un bon nombre de marchands et de paysans, s'enfuirent en Inde.

### **2.6.3 Le prix de l'exil**

L'émigration de presque toute l'ancienne classe dirigeante facilita la tâche aux Chinois. Le gouvernement tibétain traditionnel fut aboli. Un programme radical de réformes agraires confisqua la terre de la noblesse et des monastères. De nombreux immigrants chinois s'établirent au Tibet. Les vieilles positions commerciales gagnées en 1904 par les Anglais et dont l'Inde avait hérité disparurent quand le dernier accord commercial expira en 1962. La question des frontières n'avait fait que s'envenimer. En automne 1962, les forces chinoises déclenchèrent une campagne foudroyante qui les conduisit presque à la plaine du Brahmapoutre, mais, peu après, elles se retirèrent spontanément. Depuis lors, la question est restée ouverte, mais aucun engagement sérieux ne s'est produit.

La Région Autonome du Tibet, dans le cadre de la république populaire de Chine, fut inaugurée officiellement le 9 septembre 1965, sous la présidence du Panchen Lama, elle ne comprend que le Tibet central et occidental, le Tibet oriental et nord-oriental faisant partie des provinces chinoises du Xikang et du Qinghai.

## **Partie 3 : La dimension internationale**

### **3.1 La position chinoise**

La Chine est un pays uni et multi-ethnique. L'ethnie tibétaine, membre de la grande famille de la nation chinoise, a créé et développé sa civilisation originale et brillante, au cours d'une longue histoire d'échanges incessants, d'assimilation et de promotion mutuelles. La culture tibétaine constitue toujours un des joyaux du patrimoine culturel chinois et mondial.

Pour des raisons historiques, le Tibet devint un régime théocratique local, fondé sur le système de servage féodal, détenu par une petite minorité de clercs et d'aristocrates de la couche supérieure, ce qui permit à la culture liée au bouddhisme tibétain d'occuper une place dominante dans la culture tibétaine, pendant une période relativement longue. Cet état de choses dura jusqu'en 1959, année où s'opéra la réforme démocratique. A ce moment-là, une petite minorité de clercs et d'aristocrates de la haute société qui monopolisaient les moyens de production, l'éducation et la culture, jouissaient, eux seuls, de l'art et de la culture, tandis que les serfs et les esclaves qui représentaient 95% de la population du Tibet vivaient dans une extrême misère. Leur droit au minimum vital ne pouvait même pas être garanti, sans parler de leur droit à l'éducation et à la culture. Cette domination caractérisée par l'union du pouvoir temporel et spirituel fondé sur le système de servage féodal non seulement entravait gravement le développement économique du Tibet, mais aussi atrophiait toute la culture tibétaine, en la renfermant sur elle-même.

Après la fondation de la République populaire de Chine, le gouvernement populaire central a accordé une importance particulière à la protection et au développement de la culture traditionnelle du Tibet. Dans l'accord en dix-sept articles, signé en 1951 par le gouvernement populaire central et le gouvernement local du Tibet, concernant la libération du Tibet, il est stipulé que, "en fonction de la situation réelle du Tibet, on doit développer progressivement la langue et l'écriture tibétaines et la scolarisation." En 1959, soutenu par le gouvernement central, le Tibet a entrepris une réforme démocratique, aboli le système de servage féodal, émancipant ainsi un million de serfs et d'esclaves, et établi un système d'autonomie régionale ethnique, ce qui a permis au Tibet d'entrer dans une nouvelle période de développement social et culturel.

Depuis plus de 40 ans, en vertu de la Constitution et de la Loi sur l'autonomie régionale ethnique, pour répondre au besoin croissant de la vie matérielle et culturelle du peuple tibétain, le gouvernement populaire central et le gouvernement populaire de la Région Autonome du Tibet ont employé, parallèlement à la promotion du développement social et économique du Tibet, une énorme force humaine, financière et matérielle, dans la protection et l'épanouissement de la culture traditionnelle tibétaine et dans la création et le développement de la culture, de l'éducation et des sciences modernes, tout en recourant à la loi et aux mesures économiques et administratives. Tout cela a obtenu des succès remarquables. Etant maître de leur destinée, les Tibétains continuent à développer et à partager leur culture traditionnelle. Ils ont créé en commun une société civilisée et moderne et contribué à la prospérité et au développement de la culture tibétaine, portant celle-ci à un niveau jamais atteint dans le passé.

### **3.1.1 Le respect de la langue et de l'écriture**

Dans la Région Autonome du Tibet où vit, en groupe compact, l'ethnie tibétaine, celle-ci représente 95% de la population totale. Le tibétain est utilisé dans toute la région autonome. En vertu de la constitution et de la loi sur l'autonomie régionale ethnique, la Région Autonome du Tibet fait grand cas de la sauvegarde et de la garantie du droit du peuple tibétain à l'étude, à l'emploi et au développement de ses propres langue et écriture.

La langue et l'écriture tibétaines sont largement utilisées dans tous les domaines de la vie sociale au Tibet. Depuis la réforme démocratique en 1959, les décisions et les règlements législatifs, adoptés par l'assemblée populaire de la Région autonome du Tibet, et les documents officiels et les avis émis par les gouvernements de divers échelons du Tibet et les divers organismes administratifs dépendant de ceux-ci sont tous bilingues (tibétain et chinois). Au cours d'une action en justice, s'il s'agit d'un intéressé tibétain, l'affaire doit être jugée en tibétain, il en est de même pour les actes juridiques. Les écritures tibétaine et chinoise sont utilisées en même temps pour les sceaux officiels, les cartes d'identité, les formulaires administratifs, les enveloppes, les en-têtes sur le papier à lettre, les feuilles de brouillon et les logos des diverses unités de travail, ainsi que pour les panneaux indicateurs des institutions, des entreprises, des mines, des écoles, des gares, des aéroports, des

magasins, des hôtels, des salles de cinéma et de théâtre, et des palais des sports, pour le nom des rues et pour les panneaux de signalisation.

L'étude de la langue et de l'écriture tibétaines est garantie en vertu de la loi. Les établissements scolaires de la Région autonome du Tibet pratiquent un système d'enseignement bilingue, tout en donnant la priorité aux cours en tibétain. Les matériaux d'enseignement et les dossiers d'enseignement de référence, allant des études primaires aux études secondaires du deuxième cycle, ont été rédigés ou traduits en tibétain.

Avec le progrès de l'époque et le développement social, la grammaire et le vocabulaire tibétains ne cessent de s'enrichir et de se développer. La normalisation des termes professionnels et la standardisation des techniques informatiques en tibétain ont connu un développement important. La codification du tibétain a été approuvée par les normes d'état de la Chine et les normes internationales. L'informatisation en tibétain se tourne vers le monde.

### **3.1.2 La protection des reliques culturelles**

Dans l'ancien Tibet, la protection des reliques culturelles était inexistante. Après la Réforme démocratique du Tibet, le gouvernement populaire central a attaché de l'importance à ce travail. En juin 1959, a été fondé le Comité d'administration du patrimoine culturel, des monuments historiques, des documents d'archives du Tibet, qui a recueilli et protégé une grande quantité d'objets anciens, d'archives et de classiques. En même temps, le gouvernement populaire central a envoyé des groupes de travail à Lhassa, à Xigaze et à Shannan mener sur place une enquête sur les sites historiques importants. Après la "révolution culturelle", le gouvernement populaire central a investi plus de 300 millions de yuans pour restaurer et ouvrir 1 400 monastères et temples, protégeant ainsi et à temps un bon nombre de monuments historiques. En mai 1994, des experts mandatés par le comité du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), après avoir effectué une enquête in situ sur la restauration du Potala, ont conclu que tant dans l'étude que dans la réalisation, les travaux avaient atteint un niveau international avancé, et qu'il s'agissait là d'"un miracle produit dans la protection des anciennes architectures", "contribuant ainsi à la protection de la culture tibétaine, voire à celle de la culture mondiale". Puis, en décembre 1994, le Potala, vu sa valeur intrinsèque et son haut niveau de protection, a

obtenu l'approbation unanime du Comité du patrimoine culturel mondial pour figurer sur la liste du patrimoine culturel mondial.

En 1965, le gouvernement populaire de la Région Autonome du Tibet a instauré un comité d'administration du patrimoine culturel, chargé spécialement de la protection du patrimoine culturel dans la région autonome.

En outre, des succès encourageants ont été obtenus dans le domaine archéologique. Les fouilles de Karuo à Qamdo ont attiré l'attention du milieu archéologique en Chine et à l'étranger. Depuis les années 70, des archéologues chinois ont entrepris plusieurs fouilles au Tibet et découvert à plusieurs endroits des traces de vie humaine datant de l'âge néolithique et paléolithique, ce qui a permis de lever un coin du voile mystérieux sur la société, l'histoire et la culture de l'ethnie tibétaine. Ces dernières années, le Tibet a organisé avec succès des expositions des reliques culturelles tibétaines au Japon, en France, en Italie et en Argentine, ce qui a promu les échanges de la culture tibétaine avec les autres pays du monde et favorisé la compréhension du Tibet par la communauté internationale.

### **3.1.3 La liberté des croyances religieuses**

L'état respecte et garantit aux Tibétains et aux autres ethnies du Tibet le droit de vivre et de mener des activités sociales selon leurs propres coutumes. Il respecte et garantit la liberté de pratiquer, des activités religieuses normales. En même temps, avec le progrès social, les anciennes habitudes, qui méprisaient le peuple, et qui allaient de pair avec le système de servage féodal, sont rejetées par les Tibétains, reflétant ainsi leur aspiration à une société moderne et à une vie saine, ainsi que les progrès de la culture tibétaine dans l'ère nouvelle. Tout en gardant leurs traditions sur le plan de l'habillement, de la nourriture et du logement, les Tibétains ont assimilé de nombreux nouveaux éléments de la vie moderne, ce qui a enrichi grandement leur quotidien. L'union entre la civilisation moderne et la culture traditionnelle tibétaine permet au Tibet de former des nouvelles coutumes et habitudes, conservant néanmoins leur spécificité ethnique. Le gouvernement populaire central et le gouvernement populaire local de la région autonome du Tibet attachent une importance particulière au respect et à la garantie de la liberté des croyances religieuses et des activités religieuses normales du peuple tibétain. Depuis les années 80, l'état a accordé une somme énorme pour réparer les célèbres monastères et

temples. Au Tibet, il y a actuellement 1 700 monastères, temples et autres lieux de culte, recevant 46 000 religieux et religieuses. Les activités religieuses se déroulent normalement au Tibet, et chaque année, on organise des activités à l'occasion des fêtes religieuses. La branche du Tibet de l'Association des bouddhistes de Chine est une organisation qui regroupe les diverses écoles du bouddhisme tibétain. On compte 7 associations de ce genre au niveau de la préfecture, un périodique en tibétain, un institut du bouddhisme du Tibet et une imprimerie de soutras en tibétain.

### **3.1.4 Le développement de l'art et de la culture**

Le gouvernement populaire central et le gouvernement populaire de la Région Autonome du Tibet accordent toujours de l'importance à la continuation et au développement de la culture et de l'art tibétains. Dans les années 50, des artistes de diverses ethnies venus du reste du pays et des artistes tibétains vivaient parmi la population locale. A la fin des années 70, a été entrepris de façon systématique et sur une grande échelle, un travail de recensement, de collection, d'enregistrement et de classement, en matière de patrimoine culturel, folklorique et ethnique. Depuis les années 80, dans la région autonome et dans les diverses préfectures et municipalités, ont été fondés des organismes de sauvetage, de classement et de recherche du patrimoine culturel ethnique. Grâce à leurs efforts, le travail de sauvetage, de collection, de classement, de recherche, de rédaction et de publication du patrimoine littéraire, artistique, folklorique et ethnique se déploie sur une échelle sans précédent dans l'histoire. Des groupes d'enquête, envoyés par la Région Autonome du Tibet, se sont rendus dans les villes et bourgs, à la campagne et aux monastères faire des enquêtes générales et des enregistrements.

La littérature et l'art modernes du Tibet ont connu un développement considérable, tout en unissant la tradition ethnique sur le plan de la forme, du style et des particularités. Après la libération du Tibet, des artistes venus du reste du pays ont vécu parmi la population locale, mettant en valeur des œuvres traditionnelles remarquables. Ils ont pu ainsi créer un bon nombre d'œuvres dans des genres différents tels que la poésie, le roman, le chant, la danse, les beaux-arts, le cinéma, la photographie, etc., apportant des idées et expériences nouvelles dans la création littéraire et artistique du Tibet, qui se trouvait alors plutôt confinée. Un grand nombre d'amateurs littéraires et artistiques tibétains qui sont venus grossir le nouveau contingent ont créé eux aussi des œuvres à caractère ethnique.

Les activités culturelles et artistiques populaires ont pris un essor considérable. Après 1959, les serfs émancipés ont créé successivement des troupes amateurs de chants et de danses et d'opéra tibétain dans les agglomérations et à la campagne. Elles ont donné, sous une forme plaisante à l'œil et à l'oreille, des numéros composés par elles-mêmes, reflétant la nouvelle vie après leur émancipation. En 1963, la Région autonome a tenu le premier festival artistique populaire, puis a formé une délégation pour participer, à Beijing, à un festival national à destination des acteurs amateurs de diverses ethnies minoritaires. Parmi les représentations qui ont atteint un nouveau niveau dans la création artistique populaire, ont été interprétés des numéros comportant un nouveau contenu à caractère ethnique. Entre 1995 et 1999, la Région Autonome du Tibet a envoyé respectivement 40 troupes artistiques composées de 360 personnes, faire des tournées, organiser des expositions et procéder aux échanges académiques dans plus de 20 pays et régions des cinq continents, où leur arrivée a fait sensation.

### **3.1.5 Les progrès de l'éducation**

Dans l'ancien Tibet, il n'existait aucune école au sens moderne. Les monastères monopolisaient l'enseignement, tandis que les rares établissements officiels de formation des moines et des mandarins recrutaient exclusivement des enfants des familles nobles. Les serfs, qui représentaient la majorité de la population tibétaine, n'avaient aucune chance d'être instruits; ainsi 95% d'entre eux étaient analphabètes. L'école publique de Lhasa, ouverte en 1937 par l'ancien ministère de l'Education, ne compta jamais plus de 300 élèves, même à son apogée. En plus de 10 ans, seuls 12 écoliers en sortirent diplômés.

Depuis la réforme démocratique, le gouvernement populaire de la Région autonome du Tibet a toujours considéré comme une tâche importante le développement de l'éducation populaire et l'élévation de la qualité scientifique et culturelle de tous les Tibétains. Afin de garantir légalement le droit à l'éducation du peuple, la Région autonome du Tibet a mis en application, en 1994, les stipulations de la Région Autonome du Tibet sur l'enseignement obligatoire et le plan de la Région Autonome du Tibet sur l'enseignement obligatoire. En même temps, des politiques préférentielles ont été adoptées en ce qui concerne l'investissement dans le domaine de l'éducation, selon lesquelles l'éducation doit représenter au moins 17% du budget financier annuel et du plan d'investissement aux infrastructures de la

région autonome. De 1990 à 1995, l'investissement à l'éducation accordé par les autorités locales a totalisé 1,03 milliard de yuans. Aujourd'hui, un système relativement complet de l'éducation a vu le jour au Tibet qui possède un effectif de 22 279 employés dont 19 276 enseignants, parmi lesquels plus de 80% sont tibétains ou issus d'autres ethnies minoritaires.

L'éducation a connu un développement rapide au Tibet. Avec le développement de l'enseignement des adultes, l'analphabétisme des jeunes et des adultes tibétains a baissé de 95% en 1951 à 42% en 1999. L'enseignement supérieur s'est développé rapidement: 4 établissements d'enseignement supérieur ont été successivement créés, qui sont l'Institut des ethnies minoritaires du Tibet, l'institut d'agriculture et d'élevage du Tibet, l'université du Tibet et l'Institut de médecine tibétaine du Tibet, où 5 249 étudiants font leurs études.

Ces dernières décennies, le Tibet a diplômé plus de 20 000 étudiants et plus de 23 000 élèves de l'école secondaire spécialisée. Il a déjà ses propres docteurs, ses titulaires d'une maîtrise, et un grand nombre de scientifiques, d'ingénieurs, de professeurs, de médecins, d'hommes de lettres, d'artistes et d'autres spécialistes d'ethnie tibétaine.

### **3.1.6 Le développement des médias**

La presse et l'édition au sens moderne n'existaient pas au Tibet avant la libération. Les quelques rares maisons d'éditions xylographiques ne publiaient que des canons bouddhiques. Depuis la libération du Tibet, la presse et l'édition ont connu un développement régulier. Ces 20 dernières années surtout, la publication des livres, des journaux, des périodiques et des cassettes audiovisuelles s'est développée rapidement, et a pris forme un système de la presse et de l'édition qui couvre toute la région.

L'édition a connu un développement florissant. De nouvelles technologies telles que la composition électronique, l'impression offset, la séparation électronique de couleurs et l'impression en couleurs ont été introduites dans l'imprimerie. La distribution de livres au sens moderne n'existait pas avant la libération du Tibet.

La radiodiffusion, le cinéma et la télévision, eux aussi, se sont développés progressivement après la libération : en 1953, la station de radiodiffusion par fil de Lhasa a été fondée; en 1958, les émissions de radiodiffusion sans fil ont commencé;

en 1959, la station de radiodiffusion populaire du Tibet a été créée; en 1978, les émissions de télévision noir et blanc ont été mises à l'essai ; en 1979, cela a été au tour des émissions en couleurs; en 1985, la station de télévision du Tibet a été créée ; en 1995, le centre de doublage et de production des émissions de radiodiffusion et de télévision du Tibet a été mis en service. En 40 ans, 530 millions de yuans ont été accordés par l'état et la région autonome dans l'édification de la radiodiffusion, du cinéma et de la télévision du Tibet; un grand nombre d'équipements et de matériaux ont été donnés à titre gratuit par le gouvernement central et les provinces intérieures. La radiodiffusion et la télévision couvrent respectivement 65% et 55% de la population, le taux atteignant 75% pour la télévision à Lhassa et dans sa banlieue. Le cinéma fait partie importante des activités culturelles des régions agricoles et pastorales du Tibet. Dans les régions agricoles et pastorales, les films sont doublés en tibétain, ce qui attire plus de spectateurs. La radiodiffusion, le cinéma et la télévision font partie importante de la vie culturelle de toutes les ethnies du Tibet.

## **3.2 Les aspects politiques**

### **3.2.1 Le gouvernement tibétain en exil**

En exil, le gouvernement tibétain s'est organisé en accord avec les principes modernes de démocratie. Il administre toutes les affaires des tibétains en exil, ainsi que le rétablissement, la préservation et le développement de la culture tibétaine et l'éducation, et dirige la lutte pour la libération du Tibet. Le peuple tibétain, au Tibet ou en exil, considère le gouvernement en exil à Dharamsala comme le seul gouvernement légitime du Tibet. Les Tibétains en exil sont administrés par le Kashag qui est composé d'une assemblée de députés élus par le peuple tibétain. La "cour suprême de justice des Tibétains" est un corps indépendant. L'administration centrale du Tibet (CTA) est composée de trois commissions autonomes -élections, service public et audit- sept départements - religion et culture, affaires intérieures, éducation, information et relations internationales, sécurité, santé, et un conseil de planification. Le CTA gère aussi des bureaux du Tibet dans différentes villes du monde. Tous ces bureaux représentent officiellement le Dalai Lama et le gouvernement tibétain en exil.

### **3.2.2 Les actions de soutien international**

Les actions de soutien internationales furent et continuent à être nombreuses en faveur d'un Tibet indépendant. La principale reconnaissance de l'action des Tibétains

est bien évidemment l'attribution du prix Nobel de la paix au XIV<sup>ème</sup> Dalai Lama en 1989. L'assemblée générale des Nations Unies s'est prononcée à plusieurs reprises sur la question tibétaine. Nous n'évoquons ici que quelques déclarations et attitudes de soutien de pays européens en faveur du Tibet.

#### 3.2.2.1 Le manque de fermeté de l'ONU

La 56<sup>ème</sup> session de la Commission des Droits de l'Homme s'est déroulée à Genève au mois d'avril 2000. Une fois encore, par un artifice de procédure, la Chine a réussi à échapper à la condamnation de cette instance internationale. Les associations de soutien au Tibet avaient appelé les gouvernements européens à adopter une attitude claire à ce sujet.

La Chine a une nouvelle fois réussi à écarter le 18 avril 2000 à Genève une résolution de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU qui l'aurait condamnée pour violation de ces droits. 22 des 53 membres de la Commission se sont prononcés en faveur d'une résolution, dite de "non action", présentée par Pékin et ayant pour effet de bloquer l'intention des Etats-Unis de proposer au vote une résolution dénonçant le non respect des droits de l'Homme en Chine. 18 ont voté contre le texte chinois. 12 se sont abstenus dont l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Equateur et le Mexique et un pays, la Roumanie, n'a pas pris part au vote. Parmi les pays qui ont voté pour le texte chinois figurent, outre la Chine, la Russie, Cuba, l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie, le Maroc, le Nigeria, le Venezuela et le Pérou. Avant le vote, le délégué chinois, l'ambassadeur auprès de l'ONU Qiao Zonghuai, avait considéré que le projet de résolution américain n'était qu'"une mascarade politique anti-chinoise orchestrée par les seuls Etats-Unis et une moquerie contre la Commission des droits de l'Homme et ses membres". En présentant cette résolution, le délégué américain a considéré que "de demander à un pays de se conformer au droit international ne relevait pas de la confrontation". De plus, a-t-il ajouté, "si la Chine souhaite intégrer l'organisation mondiale du commerce (OMC) elle doit se conformer aux règles du commerce international, adapter sa conduite nationale aux standards internationaux et accepter de faire face à l'examen international sans chercher à se cacher derrière une résolution de non action". Depuis dix ans, la Chine a systématiquement utilisé cet artifice de procédure, sauf en 1995, pour échapper à toute condamnation de la part de la Commission.

Tandis que le gouvernement américain tentait de faire bonne figure en constatant qu'une fois encore, la marge avec laquelle la Chine avait réussi à échapper à la condamnation, s'était réduite cette année, le représentant du gouvernement tibétain en exil, qui a effectué un important travail d'information auprès des délégations, a exprimé son inquiétude: "Nous pensons que le vote de la Commission a donné une claire possibilité à Pékin d'utiliser ce forum pour bloquer toute discussion valable sur les violations des droits de l'homme. De la même manière, les grandes organisations non gouvernementales (Amnesty International, Human Rights Watch, ...) ont mis en cause la crédibilité de la Commission : "la résolution de non-action soumise par la Chine met en question le but et la fonction de la Commission des Nations-Unies", estime Amnesty International.

Le Gouvernement tibétain en exil exprime sa profonde inquiétude devant le fait que la cinquante- sixième session de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme a permis aujourd'hui à la Chine d'empêcher qu'ait lieu la discussion sur la situation des droits de l'homme au Tibet et en Chine.

Les pays qui, par leur vote, ont soutenu l'utilisation abusive par la Chine d'une motion procédurale de "non-action" concernant la résolution sur la Chine déposée à l'initiative des Etats-Unis, ont fait montre d'un manque de préoccupation à l'égard de la situation critique dans laquelle se trouvent toutes les victimes des violations des droits de l'homme au Tibet, dans le Turkestan oriental et en Chine.

#### 3.2.2.2 Déclaration de l'Union Européenne

L'Union Européenne "demeure très préoccupée par l'absence de progrès dans nombre de domaines" du dialogue sur les droits de l'Homme avec la Chine, tout en notant "certaines améliorations" au cours de ce dialogue, a-t-elle déclaré le 22 janvier 2001 à Bruxelles.

Réunis à Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont adopté une déclaration faisant le point sur le dialogue UE-Chine sur les droits de l'Homme, dont neuf sessions ont été organisées depuis 1997. Parmi les "améliorations" constatées, ils mentionnent entre autres la signature par Pékin d'un protocole d'accord avec le bureau du Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, la visite d'un groupe de travail sur la détention arbitraire, ainsi qu'une disponibilité à avancer sur des questions liées à la détention et au système judiciaire.

Mais l'UE se déclare "très préoccupée" par "l'absence de progrès dans nombre de domaines". Elle cite en particulier les "restrictions continues à la liberté de réunion, d'expression et d'association", "les violations de la liberté de religion", "la situation des minorités, y compris au Tibet" et le recours fréquent à la peine de mort. La déclaration affirme l'intention de l'UE d'améliorer le dialogue, de mieux le focaliser et de l'évaluer de façon continue. Dans cette optique, l'UE a décidé de rendre publics les domaines dans lesquels elle attend des progrès grâce au dialogue. Parmi ces dossiers figurent notamment la coopération avec les mécanismes internationaux de droits de l'Homme, la réforme de la détention administrative, le respect des droits fondamentaux de tous les prisonniers - y compris les membres de l'opposition politique, de mouvements religieux ou autres comme le Falungong-, l'exercice de la liberté de religion et de croyance, le respect des droits culturels et des libertés religieuses au Tibet et au Xinjiang.

#### 3.2.2.3 Motion sur le Tibet adoptée par l'Allemagne

Le parlement allemand a défié la Chine en 1996 en adoptant une résolution intergroupes sur le Tibet. Faisant fi de la colère des autorités chinoises, la chambre basse du parlement avait adopté le texte présenté par les unions chrétiennes, le parti libéral, les partis d'opposition social-démocrate et les écologistes verts.

Pékin avait fait savoir que l'adoption de cette résolution aurait des conséquences négatives sur les relations entre les deux pays. La motion dénonçait "l'oppression violente du Tibet entamée avec les actions militaires inhumaines de l'invasion chinoise en 1950". Elle soulignait que "la politique de répression continue de la Chine au Tibet a eu pour conséquence de graves violations des droits de l'homme", mentionnant notamment les stérilisations et avortements forcés auxquels étaient soumises les Tibétaines. Le Bundestag demandait au gouvernement allemand d'intervenir pour que Pékin "arrête les violations des droits de l'homme" et cesse "sa politique de destruction de la culture tibétaine". Il appelait Pékin à "réagir à l'offre de dialogue constructif du Dalai Lama et du gouvernement tibétain en exil", et à "libérer tous les prisonniers politiques du Tibet". Le représentant du parti libéral soulignait lors du débat qu'il évoquerait lors de son futur voyage en RPC le respect des Droits de l'Homme et de la liberté religieuse au Tibet. "Nous soutenons l'aspiration du Tibet à l'autonomie religieuse et culturelle", avait-il souligné, ajoutant que "l'appartenance

à la Chine ne doit pas signifier pour les Tibétains la perte de leur culture et de leur religion".

#### 3.2.2.4 La position française

A l'approche de la 57<sup>e</sup> session de la commission des Droits de l'Homme de l'ONU, de nombreux parlementaires, à l'Assemblée comme au Sénat, estiment qu'il est temps que la France adopte une position plus exigeante au sein de l'Union Européenne, face à l'absence de résultat du "dialogue critique" avec la Chine, en déposant, notamment une résolution à Genève.

"Nous appelons tous nos collègues à soutenir nos démarches en vue du dépôt, ou en tout cas de la co-signature par l'Union Européenne, d'une résolution stigmatisant la situation des Droits de l'Homme en Chine et au Tibet lors de la prochaine session de la Commission des Droits de l'Homme de L'ONU à Genève (du 19 mars au 27 avril). Nous les appelons à signer, s'ils ne l'ont déjà fait, le "manifeste 2000" pour le Tibet et à rejoindre notre groupe d'études.

Le siècle qui vient ne saurait voir la disparition de l'identité tibétaine, déjà si fortement menacée par des décennies de répression. Tout au contraire une véritable autonomie, conforme aux souhaits du Dalai Lama, doit naître et s'organiser au cours de négociations entre la Chine et les autorités tibétaines en exil. Notre vœu est d'être utile dans ce sens et nous pensons que ce devrait être non seulement le vœu mais l'action des gouvernements de la France."

Cette déclaration sans équivoque de Richard Cazenave, Président du groupe d'étude "Tibet", entraîne un large consensus. Constitué, en 1989, grâce à la ténacité de Louis de Broissia, et de Jean-Michel Belorgey, le groupe d'études "Problèmes du Tibet" a très vite connu un succès qui ne s'est jamais démenti, de législatures en législatures, avec, depuis 1998, plus de 160 membres. Le paradoxe est que la voix d'élus qui "pèsent" près de 5 millions d'électeurs arrive très assourdie aux oreilles du Quai d'Orsay ou de l'Elysée.

"Nous souhaitons être mieux entendus et singulièrement sur cette question du Tibet" précise Louis de Broissia, qui a rejoint au Sénat en tant que Président délégué le groupe d'information sur le Tibet, dirigé par Claude Huriet.

"Nous allons rencontrer le ministre des Affaires Etrangères avant le mois de mars, ainsi que le Conseiller diplomatique du Président de la République, en compagnie d'une délégations de députés. Nous lui dirons que la poursuite du

dialogue avec la Chine, très décevant quant aux résultats sur le terrain, n'exclut nullement l'appui à une résolution devant la Commission des Droits de l'Homme. Sans plus attendre nous allons rencontrer, dès le 7 février, l'ambassadeur de Suède, pays qui préside actuellement l'Union."

Certains parlementaires n'ont d'ailleurs pas hésité à s'adresser directement à l'ambassade de Chine à Paris. Il ne s'agit pas pour eux de jouer les trublions dans les jeux subtils de la diplomatie, mais d'exercer plus complètement, et sans limites de frontières, le rôle de représentant élu du peuple.

"S'il demeure avant tout un élu de la Nation," acquiesce Raymond Forni, président de L'Assemblée nationale, "le député doit également être un défenseur des libertés fondamentales partout où elles sont bafouées. Dans les relations internationales, l'Assemblée nationale entend s'affranchir de la conception trop stricte de la raison d'état". Il précise "Ma conviction est que la "realpolitik" et la raison d'état ne doivent en aucun cas occulter les manquements aux droits de l'homme. Je pense que nous pouvons à la fois maintenir des relations étroites de coopération avec la Chine et nous montrer soucieux du respect des libertés fondamentales. Pour sa part, l'Assemblée nationale continuera à plaider en faveur de la préservation de l'identité culturelle et religieuse du Tibet et du respect de son patrimoine historique et naturel."

## **CONCLUSION**

Au cours de ses 2000 ans d'histoire, le Tibet n'a subi de véritables influences étrangères que pendant de brèves périodes: au XIII<sup>ème</sup> et au XVIII<sup>ème</sup> siècles. Peu de pays parmi ceux qui sont aujourd'hui indépendants peuvent se vanter d'une primauté aussi importante.

Or dans le monde d'aujourd'hui, l'interdépendance s'est accrue à un tel point que le futur de chaque pays ne peut plus être considéré isolément. Le futur du Tibet est destiné à influencer en partie celui du monde en général, et sa situation géopolitique celle de ses voisins immédiats - la Chine et l'Inde -, le cours de l'histoire de ces deux pays étant inséparable de celui du Tibet. Pour diverses raisons, ces deux

pays les plus peuplés du monde s'opposent peut-être toujours entre eux comme concurrents ou comme adversaires. Le statut du Tibet comme état tampon entre l'Inde et la Chine pourrait être un excellent facteur de paix, de stabilité et de sécurité en Asie. Du point de vue géographique, le Tibet étant le "Toit du monde", la région où naissent la plupart des grands fleuves asiatiques, il constituera un facteur décisif pour l'équilibre écologique et environnemental du monde.

En ce qui concerne l'avenir ethnique du Tibet, l'urgence immédiate est de le sauver de l'anéantissement total. Le statut politique du Tibet en termes de souveraineté a été débattu pendant de longues années, mais la situation effective s'est progressivement détériorée. La violation de la culture, de la langue et de l'environnement tibétain doit cesser.

La voie des négociations a été tentée sans conduire nulle part. Les Chinois ne montrent pas vouloir entamer le dialogue, malgré le plan de paix réaliste proposé par le XIV<sup>ème</sup> Dalai Lama

Ainsi l'avenir du Tibet semble pouvoir se dessiner dans le cadre de deux principes fondamentaux aujourd'hui :

- La poursuite de la démocratisation du peuple tibétain sous l'action du Dalai Lama;
- Une ouverture de la Chine sur les Droits de l'Homme et l'acceptation d'un Etat fédéral qui concernerait l'ensemble des minorités présentes sur le territoire chinois : Tibétains, Mandchous, Mongols...

Cependant la situation au Tibet est aussi liée à la succession du XIV<sup>ème</sup> Dalai Lama si les propositions faites jusqu'à ce jour n'aboutissent pas avant sa disparition.

## ANNEXES

## GLOSSAIRE

Abréviations : chin. = chinois; mand. = mandchou; mong. = mongol; skt = sanskrit.  
Les dates qui suivent la définition de certains titres sont celles de leur première apparition au Tibet

amban (mand.) : commissaire impérial mandchou (1728).

Bahadar : représentant du gouvernement népalais à Lhassa (1856).

Banditla Xlzampo (mong) : chef spirituel des Mongols Bouriates (1764).

bodhisattva (skt) : selon le bouddhisme du Mahayana, personnage physique et/ou spirituel dont l'aspiration altruiste est supérieure à la recherche d'une réalisation spirituelle personnelle.

Chamdo kashag : cabinet gouvernemental du Kham (1922).

dci situ (chin.) : titre porté par Djangtchoub Gyaltzen.

dargan (mong.) : titre nobiliaire.

darhan (mong.) : titre nobiliaire.

Déba : titre princier de la dynastie du Tsang (1565), dans l'est du Kham, roitelet, équivalent du titre chinois de tusi.

dépeun : classe de la noblesse.

dési : régent.

do garpon : gouverneur de l'Amdo.

dotchyi : gouverneur du Kham (1918).

dreunnyer tchenmo : grand chambellan de la maison du Dalai Lama.

dri : femelle du yak.

Drongdrag Maggar : "garnison des meilleures familles dominantes" créée par Kunp'hela (1931).

droungtsi gyé : assemblée gouvernementale restreinte.

droungyig : grand secrétaire du yigtsang.

dudu (chin.): gouverneur militaire.

dzong : forteresse, préfecture.

dzongpeun : préfet.

dzongtchen grande préfecture

fuguo gong (chin.) : duc de second rang.

Ganden P'hodrang tchoglé : l'institution gouvernementale.

Ganden tripa : hiérarque de la lignée Guélougpa.

gong (chin.) : duc.

gongma : souverain, titre porté par les derniers chefs de la dynastie P'hagmodrou.

guerpa : noblesse terrienne.

guéshé : skt kalyanamitra, titre religieux utilisé essentiellement dans l'école Guélougpa sanctionnant de hautes études pratiques et philosophiques.

gyelpo : roi.

gyeltsab : régent (1757).

gyelwa yabsé : groupe formé du Karmapa et de ses régents.

Hinayana (skt) : le "Petit Véhicule", enseignements bouddhistes développant la discipline spirituelle.

jasak (mong.) : titre nobiliaire.

kaleun : ministre laïc du kashag.

kaleun lama : ministre religieux du kashag.

kandroung : secrétaire général du kashag.

Kangting Sheng (chin.): province de la minorité ethnique du Kham (1912), les Marches.

Karmapa: hiérarque de la lignée Karma-Kagyupa.

kashag : cabinet ministériel (1728).

katsab : ministre suppléant.

khenpo : équivalent du guéshé, essentiellement dans les écoles non réformées.

koudrag : classe de la noblesse.

koula : groupe de divinités dont l'énergie intrinsèque et le culte sont associés à la pérennité de la monarchie.

kousoung : garde du corps du Dalai Lama.

Kyitchog Kunthun : " Union heureuse", organisation clandestine réformatrice mise en place par Loungshar (1934).

ladrang : résidence monastique.

Legtcheu Lékhong : bureau des réformes (1954).

létsen tchousoutn : les treize hautes fonctions de la maison du peuntchen de Sakya.

leuntchen : principal ministre du gouvernement du XIII<sup>ème</sup> Dalai Lama (1907).

magpa : gendre.

Mahayana (skt): le "Grand Véhicule", enseignements bouddhistes fondés sur

l'altruisme.

Mimang Tsongdou : mouvement organisant des assemblées populaires contestataires, interdit par les autorités chinoises (1952), entre dans la clandestinité.

moumen : groupe de divinités associé à la monarchie.

Noubpeu Legtcheu Kyidoug : Parti réformateur du Tibet occidental (1939).

Nyarong tchyikhyab : représentant de Lhassa au Nyarong (1865).

Panchashila (skt) : les cinq principes directeurs des relations internationales définis par le traité sino-indien de 1954; intégrité et souveraineté territoriales, non-agression, non-ingérence, entraide et égalité, coexistence pacifique.

Panchen Khenpo : gouvernement du Panchen Lama rattaché à la RPC (1954), contrôle l'ouest du Tibet.

Peukyi Dédeun Tsogpa : Union pour le bien-être du Tibet (1955).

peunpo : chef local.

peuntchen : gouverneur institué par Khubilai à Sakya.

sang : à l'origine mesure d'or ou d'argent; unité monétaire mise en circulation par le XIII<sup>ème</sup> Dalai Lama (1913), circule en billets.

sershi : propriété foncière laïque.

shapé : titre des ministres laïcs du kashag (XIX<sup>ème</sup> siècle).

sileun : ministre d'État du gouvernement du XIII<sup>ème</sup> Dalai Lama (1927).

ta lama: titre religieux sino-tibétain, le grand (ta, da) lama (blama).

tamka : pièce de monnaie (1913).

tamzing (chin.): séances publiques d'"autocritique" imposées surtout durant la révolution culturelle (1966-1976).

tcheugyel : roi religieux, roi défenseur du bouddhisme.

tcheulkha soum : nom générique donné aux trois régions du U, du Tsang et du Do supérieur (Amdo) et inférieur (Kham).

tcheushi : propriété foncière monastique.

Tchoushi Gangdroug : "Quatre fleuves, Six montagnes", armée de résistance du Lhoka (1958), dissoute en 1959.

tchyikhyab : gouverneur régional dans l'administration des Dalais Lamas.

tchyikhyab dapeun : commandant en chef de l'armée nationale (1913).

tchyikhyab khenpo : abbé général (1790).

tchyikhyab tchenpo : grand gouverneur du U et du Tsang.

Tensoung Danglang Maggar : Armée nationale volontaire de défense (ANVD)

(Kham, début années 1950).

terma : trésor mystique matériel (oblet, texte) ou spirituel.

terteun : révélateurs de trésors mystiques.

teu garpon : gouverneur du Ngari.

thazji (mong.) : titre nobiliaire.

trikhor tchousoum : les treize myriarchies instaurées par Khubilaï.

tripeun : à l'origine, myriarque placé sous l'autorité du peuntchen; administrateur de province.

trulkou : skt nirntanakaya, le corps de manifestation d'un bouddha ou d'un bodhisattva.

tsikhang : ministère des Finances.

tsipeun : secrétaire d'État aux Finances.

tsongdou : assemblée dont la composition est variable selon les besoins de l'État (1871).

tsongdou gyédтом : grande assemblée nationale.

tsongdou ragdu : assemblée gouvernementale moyenne.

tusi : titre chinois des roitelets tibétains.

Vajrayana (skt) : le "Véhicule Adamantin », enseignements ésotériques du bouddhisme.

vakil : représentant de la communauté népalaise néwar à Lhasa (vers 1650).

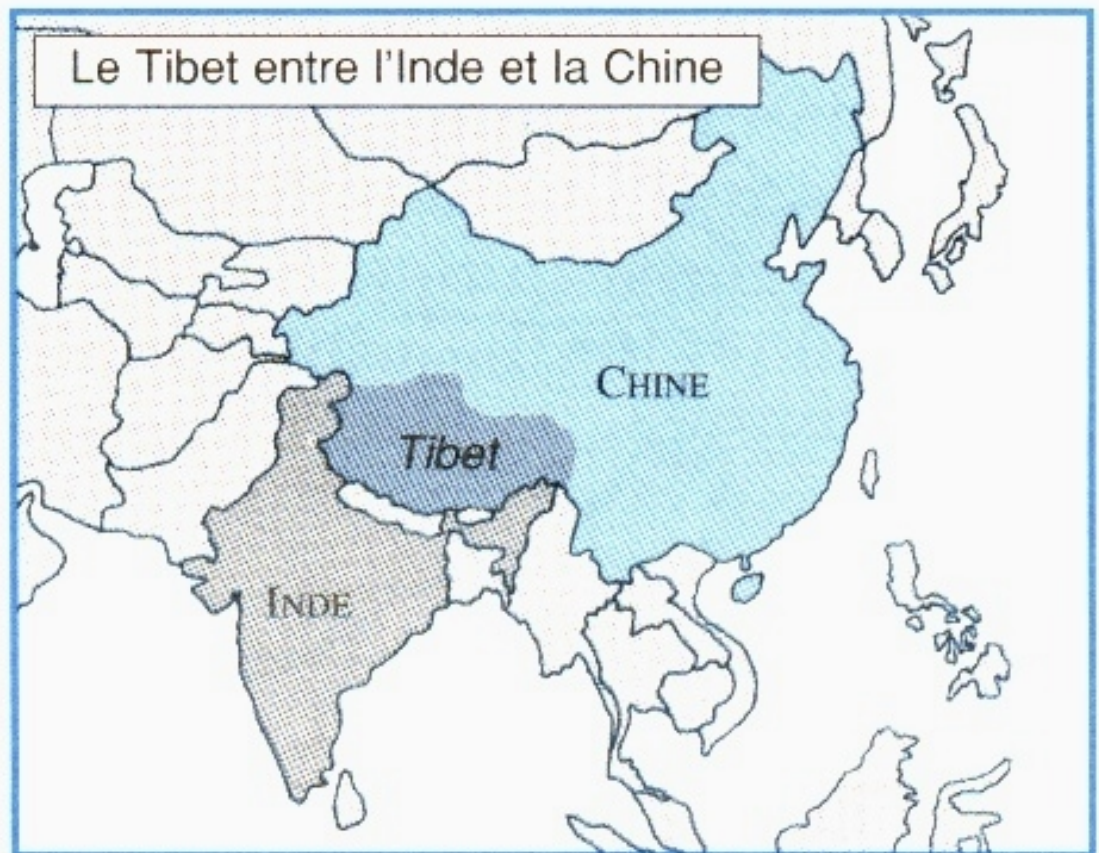
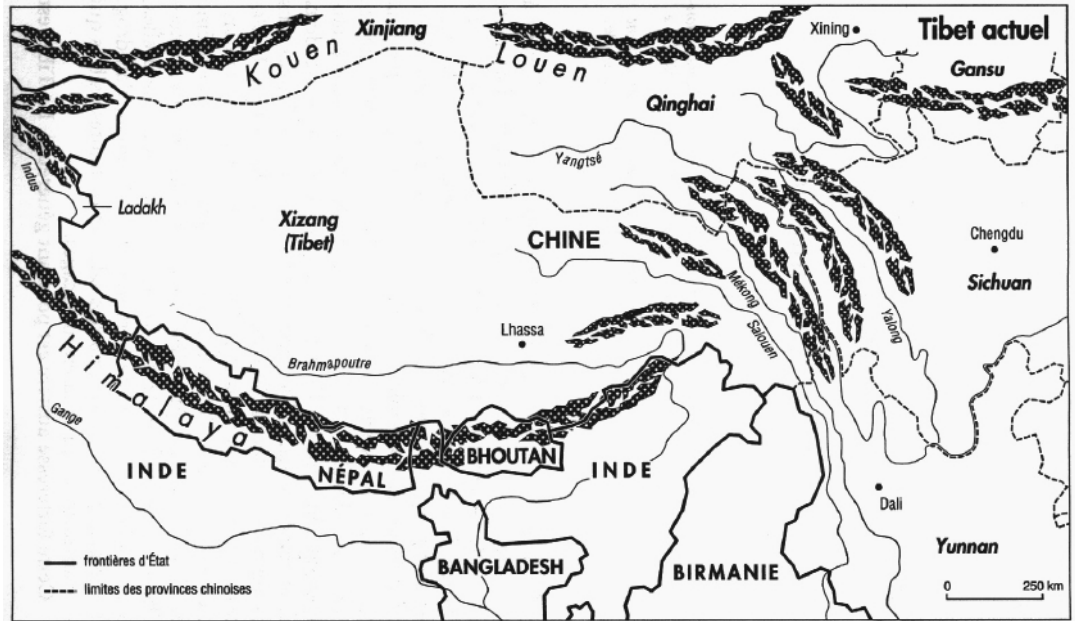
wang (chin.) : prince.

Xizang Banshi Zhanguan (chin.) : officier supérieur chargé des affaires du Tibet (1912).

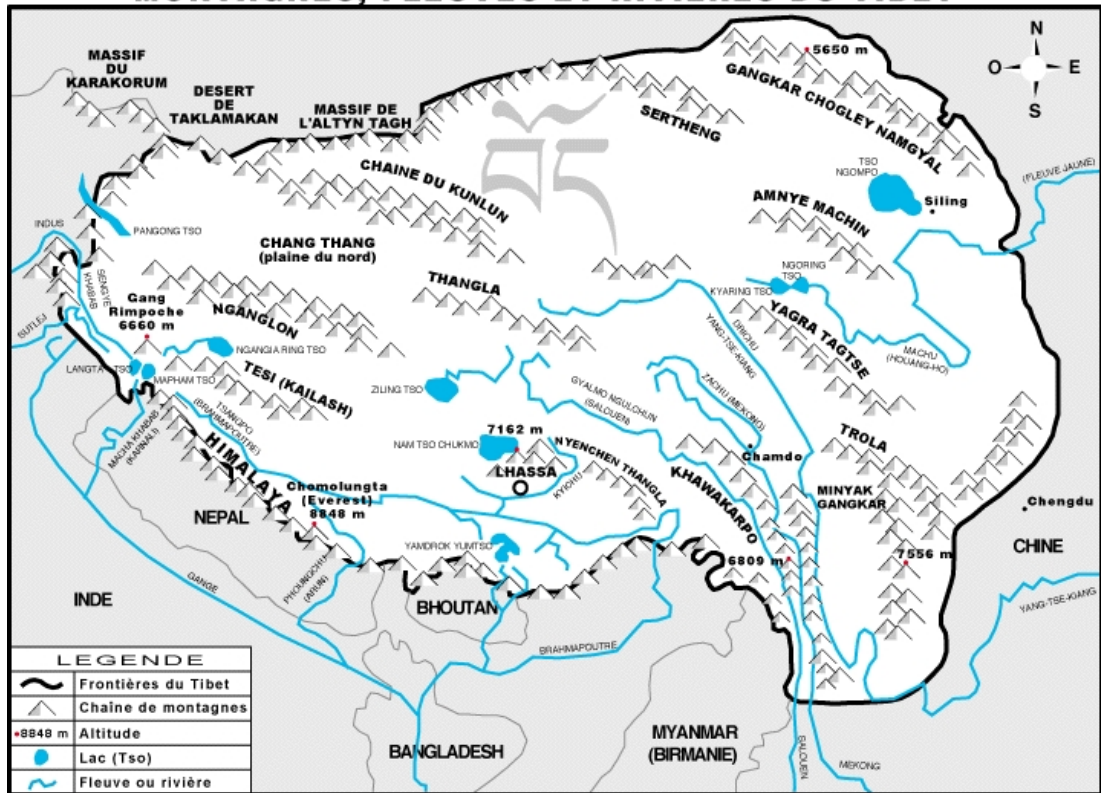
yabshi : textuellement, "la tenure paternelle ", classe noble formée des familles des Dalais Lamas à compter du septième porteur du titre, Kelzang Gyamtso.

yigtsang : conseil monastique (1752) composé de quatre droungyig tchenmo.

# CARTES

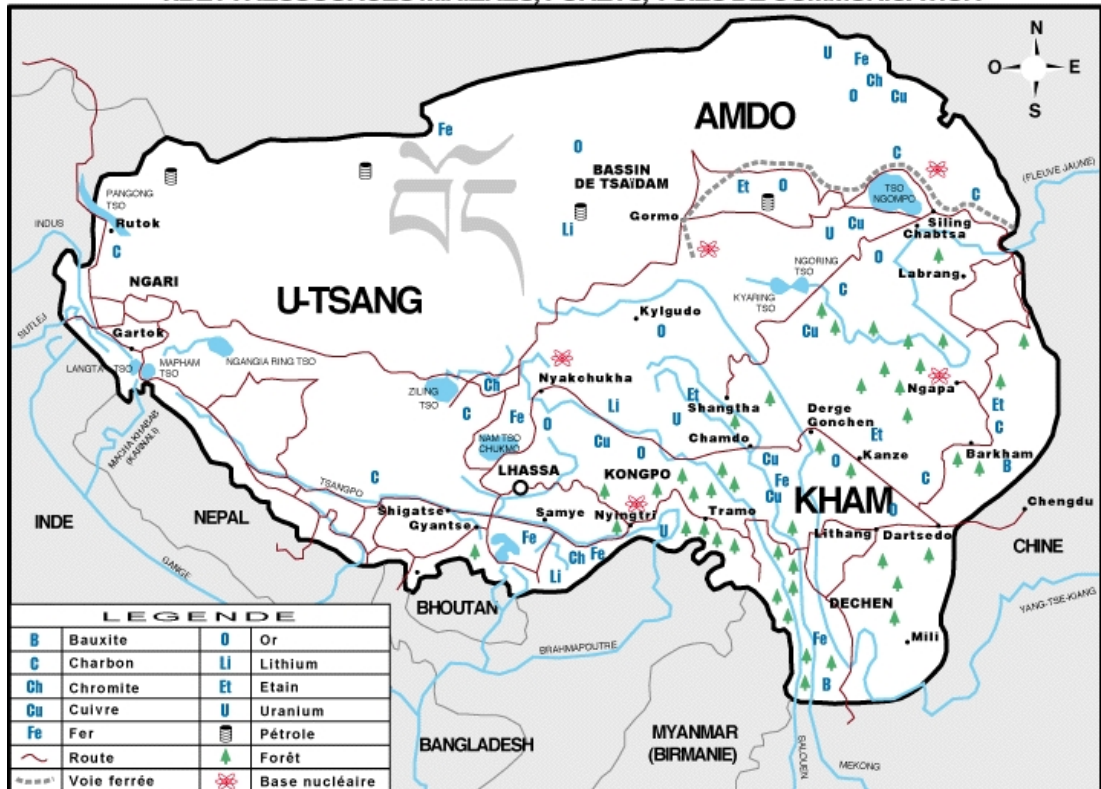


## MONTAGNES, FLEUVES ET RIVIERES DU TIBET



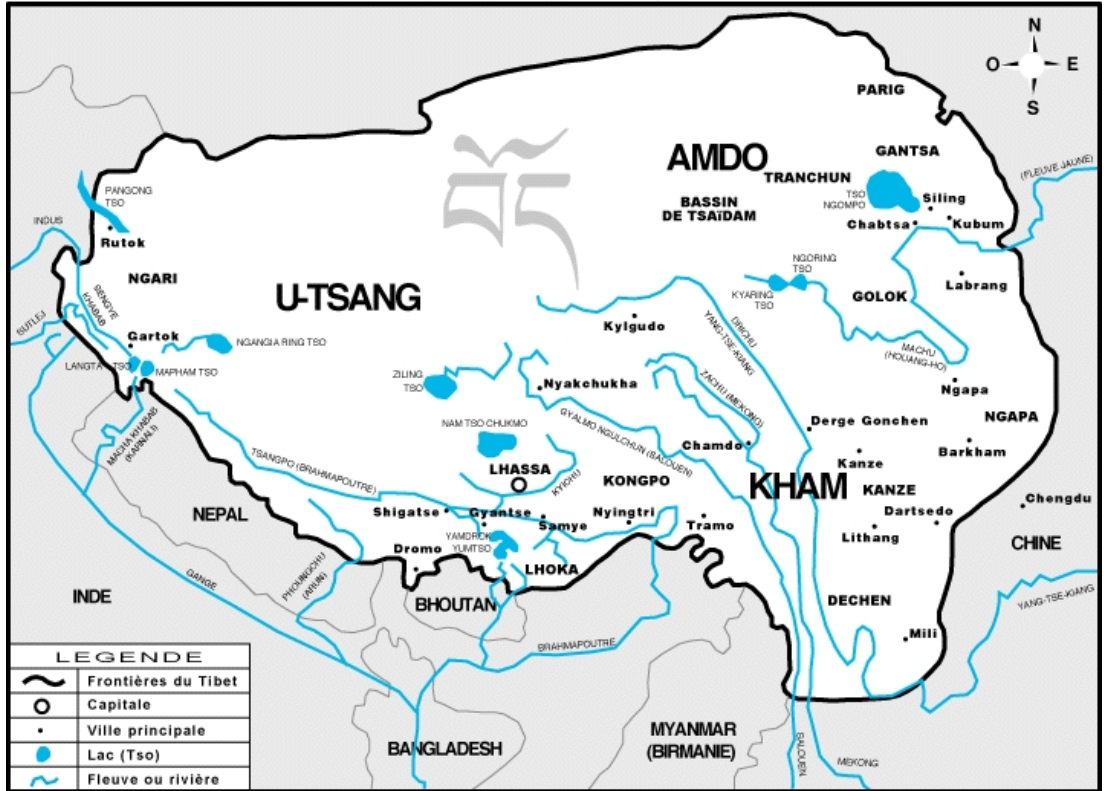
© Department of Information and International Relations 1992. Designed on computer by Lobsang Namgyal, Common Publishing Center, Central Tibetan Administration, Dharamsala.  
 © ECO-TIBET FRANCE & CSPT pour la version française 1993. © P. Le Gac pour la version web 1999.

## TIBET : RESSOURCES MINIERES, FORETS, VOIES DE COMMUNICATION



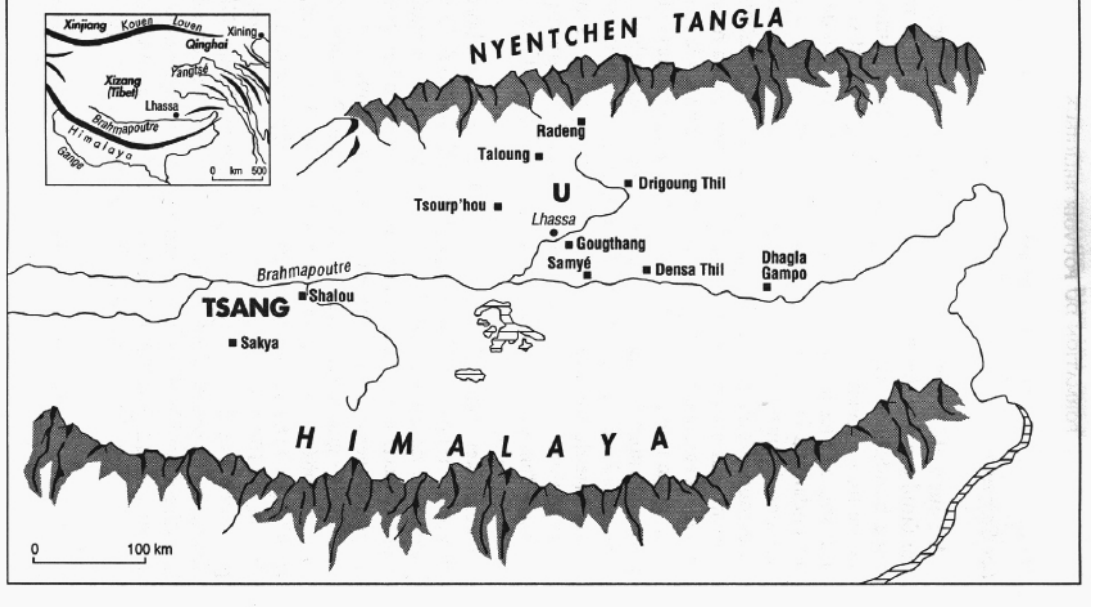
© Department of Information and International Relations 1992. Designed on computer by Lobsang Namgyal, Common Publishing Center, Central Tibetan Administration, Dharamsala.  
 © ECO-TIBET FRANCE & CSPT pour la version française 1993. © P. Le Gac pour la version web 1999.

# TIBET HISTORIQUE

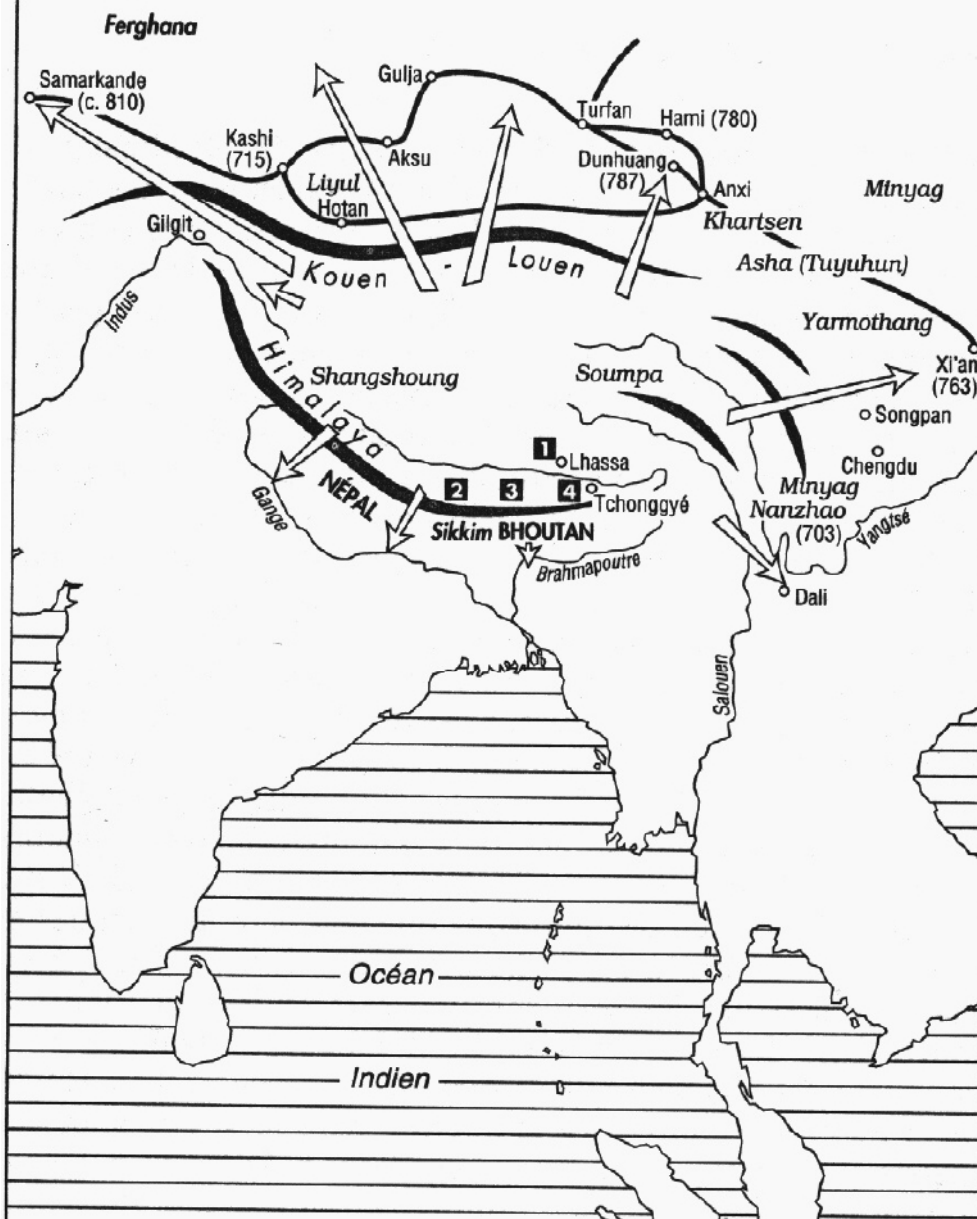


© Department of Information and International Relations 1992. Designed on computer by Lobsang Namgyal, Common Publishing Center, Central Tibetan Administration, Dharamsala.  
 © ECO-TIBET FRANCE & CSPT pour la version française 1993. © P. Le Gac pour la version web 1999.

## Tibet central : les principaux monastères (XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle)



## Le temps des conquêtes (VII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècle)



Les quatres «cornes»

- 1** Ourou
- 2** Roulag
- 3** Yérou
- 4** Yorou

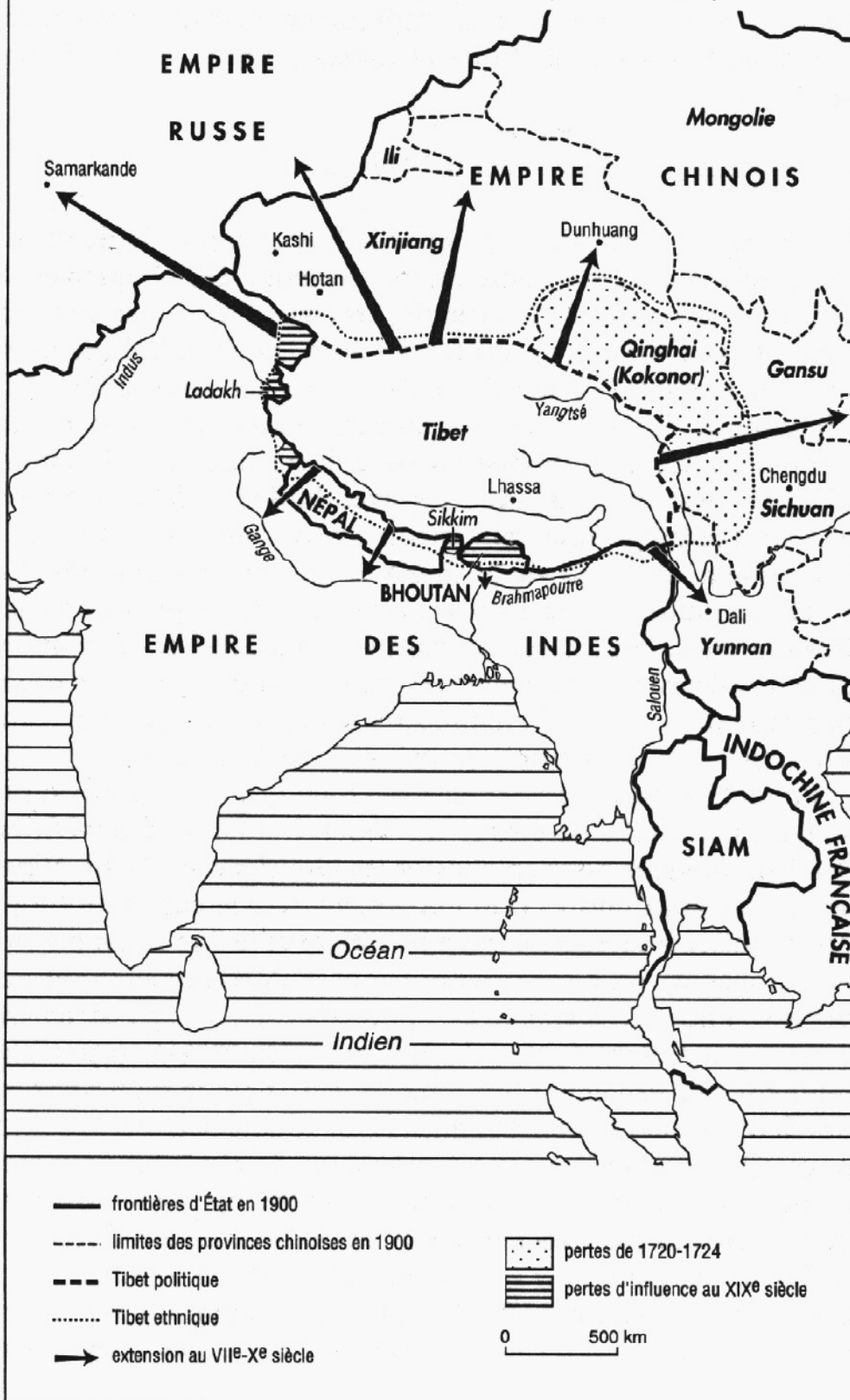
→ extension au VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle

— voies marchandes

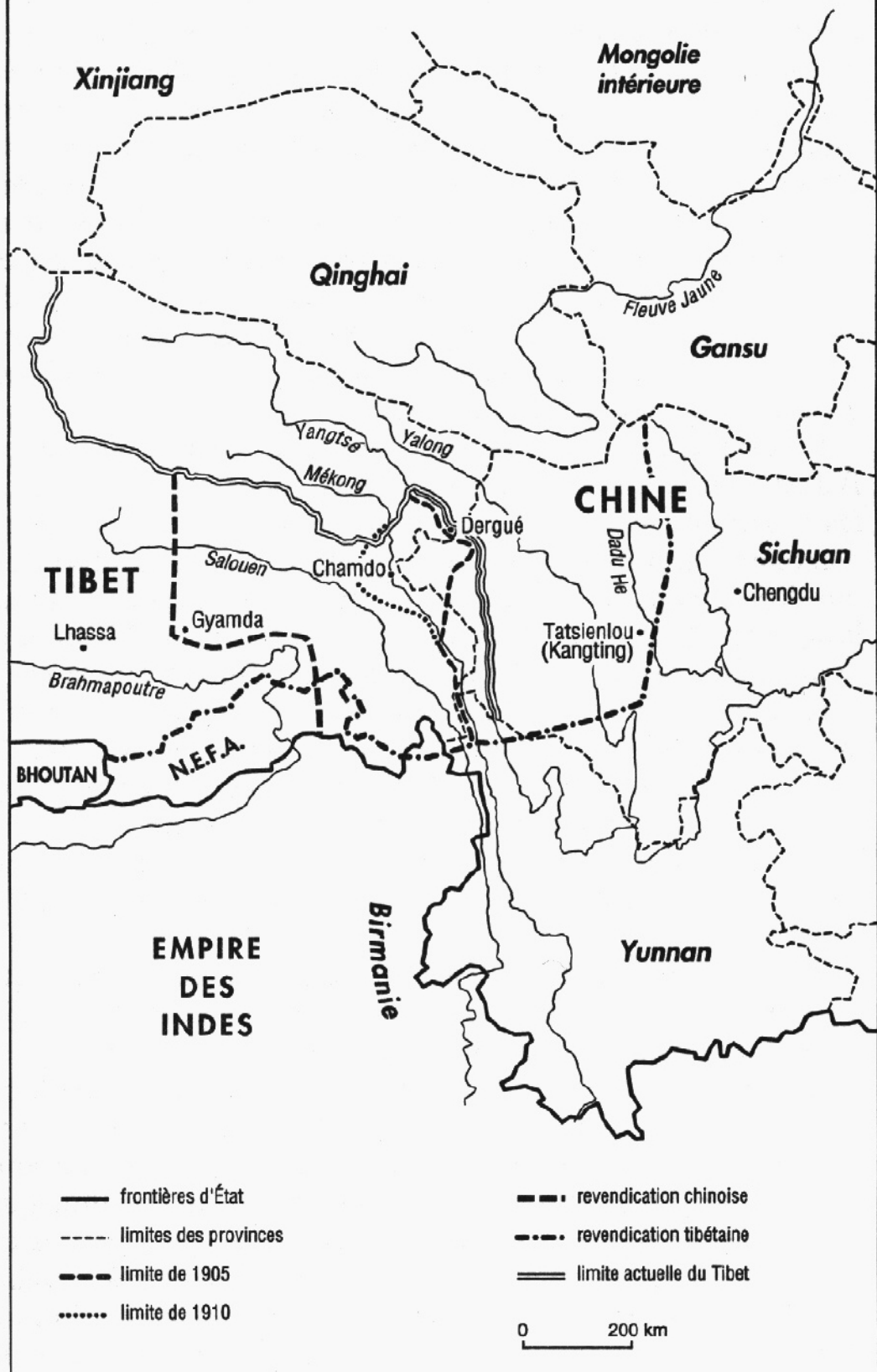
Soumpa principauté rivale

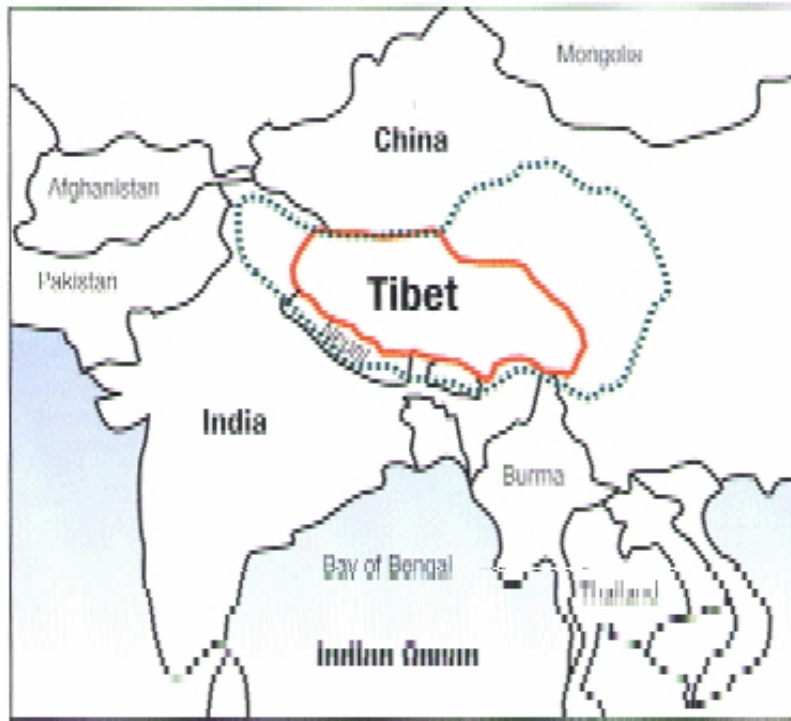
0 500 km

# Grandeur et décadence (XIX<sup>e</sup> siècle)



# 1914- Le problème de la frontière





Tibet Ethnique



Tibet Politique



## BIBLIOGRAPHIE

- ARPI C., 2000. Tibet, le pays sacrifié, Calmann-Lévy, Paris.
- BACOT J. 1962. Introduction à l'histoire du Tibet, Geuthnener, Paris
- BLANC P. 1985. Tibet d'hier et d'aujourd'hui, G. Le Pret, Paris
- BARREAUX R., 1993. Histoire des Dalais Lamas, Albin Michel, Paris.
- DESHAYES L., 1997. Histoire du Tibet, Fayard, Paris.
- DONNET P.A., 1990. Tibet mort ou vif, Gallimard, Paris.
- DUFOUR J.F., 1999. Géopolitique de la Chine, Complexe, Bruxelles.
- PLASSERAUD Y., 2000. L'identité, Clefs / Politique, Paris.

### Ouvrages collectifs

- Eco-Tibet France, 1993. Tibet, environnement et développement, Editions Prajna, Savoie.
- Le Tibet - cent questions et réponses, 1988. Beijing Information, Pékin.

### Sites de l'Internet

- <http://www.amb-chine.fr>
- <http://www.historia.presse.fr>
- <http://www.multimania.com/tibetnet/fr>
- <http://www.senat.fr>
- <http://www.tibet-info.net>

<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>PARTIE 1 : LA SITUATION GEOSTRATEGIQUE</b>	<b>5</b>
<b>1.1 l'espace géographique</b>	<b>5</b>
1.1.1 La topographie du Tibet	5
1.1.2 Les intérêts pour la Chine	6
1.1.2.1 Une région tampon	6
1.1.2.2 Un espace à l'abri de tout contrôle	7
1.2 Les ressources naturelles et leur exploitation	7
1.2.1 Les richesses du sol	7
1.2.1.1 L'agriculture	7
1.2.1.2 L'exploitation forestière	8
1.2.2 Les ressources du sous-sol et énergétiques.	9
1.2.2.1 Les minéraux	9
1.2.2.2 Les capacités hydrauliques	9
<b>PARTIE 2 : LE TIBET, PERPETUEL OBJET DE CONVOITISE</b>	<b>10</b>
<b>2.1 La monarchie</b>	<b>11</b>
2.1.1 Les origines de la structure féodale	11
2.1.2 Les premiers conflits	12
2.1.3 L'influence bouddhiste	13
2.2 La division du royaume	14
2.2.1 "la deuxième diffusion de la Loi"	14
2.2.2 Des successions difficiles	14
2.2.3 Les premiers Dalais Lamas au pouvoir	15
2.3 Dalai Lamas, Qoshot et aristocratie	16
2.3.1 Le Dalai Lama, maître spirituel et temporel	16
2.3.2 L'interventionisme de Pékin	16
2.3.3 L'état chinois se resserre	18
2.4 Les Dalais Lamas enfants	18
2.4.1 Des régences mouvementées	18
2.4.2 Le retour des Dalais Lamas au pouvoir	19
2.5 Le Tibet entre l'Angleterre et la Chine	19
2.5.1 La reconnaissance internationale	19
2.5.2 La récupération chinoise	20
2.5.3 L'indépendance	20

2.6 La fin du vieux Tibet	21
2.6.1 L'invasion chinoise	22
2.6.2 Un conflit de sociétés	22
2.6.3 Le prix de l'exil	23
<b>PARTIE 3 : LA DIMENSION INTERNATIONALE</b>	<b>24</b>
<b>3.1 La position chinoise</b>	<b>24</b>
3.1.1 Le respect de la langue et de l'écriture	25
3.1.2 La protection des reliques culturelles	26
3.1.3 La liberté des croyances religieuses	27
3.1.4 Le développement de l'art et de la culture	28
3.1.5 Les progrès de l'éducation	29
3.1.6 Le développement des médias	30
3.2 Les aspects politiques	31
3.2.1 Le gouvernement tibétain en exil	31
3.2.2 Les actions de soutien international	31
3.2.2.1 Le manque de fermeté de l'ONU	32
3.2.2.2 Déclaration de l'Union Européenne	33
3.2.2.3 Motion sur le Tibet adoptée par l'Allemagne	34
3.2.2.4 La position française	35
<b>CONCLUSION</b>	<b>36</b>